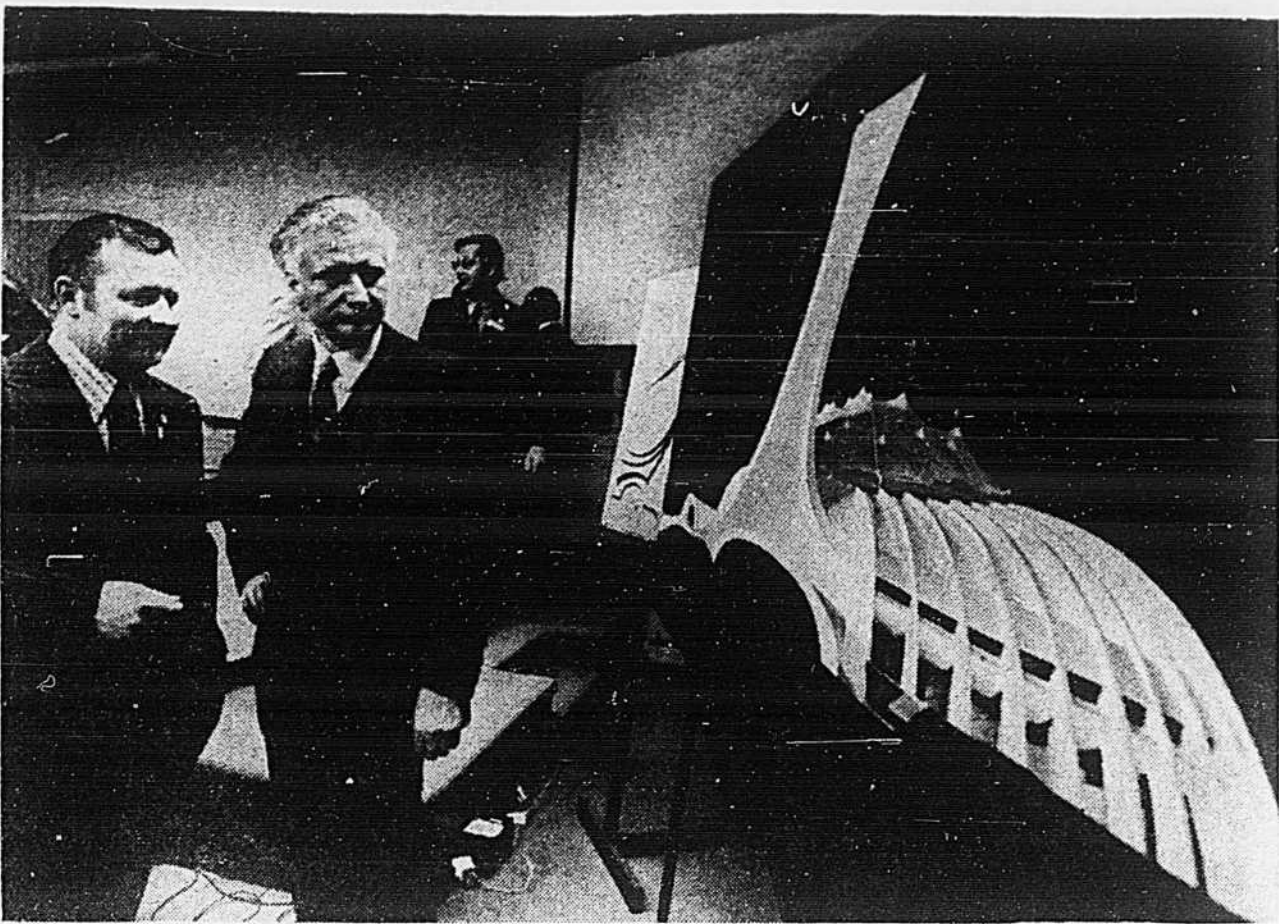




M. Claude Phaneuf (à gauche), ingénieur au Service des travaux publics de la ville de Montréal, et l'architecte français Roger Taillibert, sont les grands responsables du stade olympique de Montréal. Le stade aux lignes spectaculaires est d'autant plus intéressant qu'il pourra être utilisé pour le baseball et le football après les Jeux.

Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 7 avril 1972, 88e année, no 50, 48 pages, 4 cahiers

★ 15¢

Les Jeux, le baseball et le football

Un stade de 70,000 sièges

par Guy PINARD

Un stade olympique de \$55 millions, d'une capacité de 50,000 sièges pour le baseball et le football, portée à 70,000 sièges pour la durée des Jeux olympiques, utilisable 12 mois par année grâce à une membrane en plastique suspendue à un mât aux lignes futuristes. C'est ce qu'a révélé, hier le maire Jean Drapeau au cours d'une présentation audio-visuelle devant la presse mondiale au Centre Maison-neuve.

Ceux qui connaissent le maire Dra-

peau savaient que le stade olympique de 1976 sortirait de l'ordinaire. Ils ne se sont pas trompés. L'ingéniosité de l'architecte français Roger Taillibert, mariée aux recherches du Service des travaux publics de la ville de Montréal et aux connaissances pratiques d'un jeune ingénieur, M. Claude Phaneuf, a doté la métropole d'un stade vraiment unique en son genre.

De par la conception de l'ensemble sportif, il est impossible de dissocier le stade des deux édifices adjacents, la piscine et le vélodrome. Il était

donc difficile d'en évaluer le coût (question brûlante d'actualité) d'autant plus que le maire a savamment évité toutes les questions relatives au coût des équipements olympiques.

La membrane, une surprise

Toutefois, LA PRESSE a pu apprendre que le stade lui-même sera érigé au coût de \$55 millions, ce qui est relativement économique, compte tenu du fait que le stade sera recouvert par une membrane en plastique.

Voir UN STADE, page A 6

AUJOURD'HUI



● Rusty Staub cédé aux Mets

Les Expos de Montréal ont échangé, hier, le voltigeur de droite Rusty Staub aux Mets de New York en retour de trois jeunes joueurs.

page B 3



● Deuxième revers du Canadien

Le Canadien a subi un deuxième revers face aux Rangers de New York, mais à Boston, les Maple Leafs arrachent une victoire de 4 à 3 aux Bruins en surtemps.

pages B 1 et B 2



● Dans les rues de Longueuil

Des trous, des trous partout. La grève des cols bleus semble toujours sans issue. Et les automobilistes continuent de pester...

page A 3



● Prenez la route... mais bien équipé

Le printemps c'est aussi le dégel, les routes cahoteuses. Serge Deyglun donne quelques conseils sur le matériel à conserver dans le coffre de la voiture si vous décidez de vous aventurer sur les routes secondaires.

page B 4

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 8 à B 10
Bandes dessinées : B 6
Cinéma : B 9
Décès, naissances, etc. : D 11 / D 12
Economie : C 1 à C 4
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : C 10
Horoscope : A 9
Informations étrangères : B 7
Informations nationales : A 2 / A 10
Loisirs et récréation : B 6
"Mot-mystère" : C 7
Mots croisés : C 9
Petites annonces : C 3 à C 11
D 2 à D 11
Radio et télévision : B 9
Sports : B 1 à B 5
Tribunaux : A 11
Vivre aujourd'hui : A 8 / A 9
Votre médecin : A 9
Votre week-end : D 1

Drapeau compte sur des "revenus extraordinaires"

par Daniel L'HEUREUX

Se refusant catégoriquement à mentionner pour le moment le moindre chiffre quant au coût des installations en vue des Jeux olympiques de 1976, le maire de Montréal a déclaré, hier soir, qu'il espérait recourir à des "revenus extraordinaires" pour couvrir ces investissements sans provoquer d'augmentation de taxes.

Devant quelque 2,500 invités venus assister à la présentation audio-visuelle des installations des Jeux de 1976, M. Drapeau a réitéré que le coût de cette entreprise (y compris les installations nécessaires) pourrait être assumé, non seulement sans augmentation de taxes, mais aussi "sans octrois gouvernementaux".

Le maire a de plus affirmé sa conviction que le coût des installations demeurera en-deça des limites des modes de financement envisagés. Il a aussi justifié son mutisme quant au coût des installations par une courtoisie à l'égard des gouvernements supérieurs, qu'il doit rencontrer dans un "avenir prochain" pour s'entendre sur

des investissements.

● Autres photos et informations pages A 6, B 1 et B 3

une programmation des dépenses et des investissements.

Une médaille et une monnaie

Interrogé sur la nature de ces "revenus extraordinaires", M. Drapeau a d'abord précisé que ces sources de revenus requerraient des autorisations au niveau des autres paliers de gouvernement pour ensuite donner en exemple des expériences tentées à Munich comme une loterie spéciale et l'émission de monnaie.

Voir DRAPEAU COMPTE, page A 6

Ottawa et La Havane règlent leur différend

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — A la suite d'un entretien d'environ 45 minutes entre le représentant du gouvernement canadien, M. Charles Drury, et l'ambassadeur cubain, M. Jose Fernandez de Cossio, les difficultés diplomatiques entre les deux pays semblent à peu près complètement résolues.

"L'ambassadeur a paru satisfait des mesures que nous avons prises", a déclaré le secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures au cours d'une brève conférence de presse qui a suivi la réunion.

Compensation pécuniaire

En plus des mesures de sécurité accrues qui ont été prises pour protéger l'ambassade et autres dépendances cubaines au Canada depuis lundi dernier, le gouvernement canadien a entrepris des démarches auprès du ministère québécois de la Justice pour que soient retirés les accusés qui pèsent encore contre sept Cubains, membres de la délégation commerciale à Montréal. De plus, le gouvernement canadien a offert une compensation pécuniaire pour tous les dommages causés aux locaux de la délégation lors de l'attentat à la bombe.

En ce qui concerne l'immunité consulaire du personnel cubain à la mission commerciale de Montréal, des discussions avaient encore lieu, hier, notamment avec les autorités judiciaires du Québec, mais comme une demande de retrait des accusations a

été faite, on doit conclure qu'à toutes fins utiles on ne met plus en doute l'immunité consulaire de ces personnes.

A l'occasion de l'entretien d'hier entre M. Drury et l'ambassadeur cubain, le représentant canadien a de nouveau offert les excuses du Canada pour cet incident. Il a expliqué que la police montréalaise a agi de bonne foi et qu'elle ne cherchait qu'à trouver d'autres bombes et des indices pouvant aider à retrouver la piste des auteurs de l'attentat.

Les recherches se poursuivent

Rien n'a pu être éclairci, toutefois, quant aux auteurs de l'attentat. M. Drury s'est contenté de déclarer que les recherches policières se poursuivaient.

Le groupe d'exilés cubains appelé Jeune Cuba, lequel, selon un appel téléphonique à une station de radio de langue espagnole de Miami, revendique l'attentat.

Voir OTTAWA, page A 6

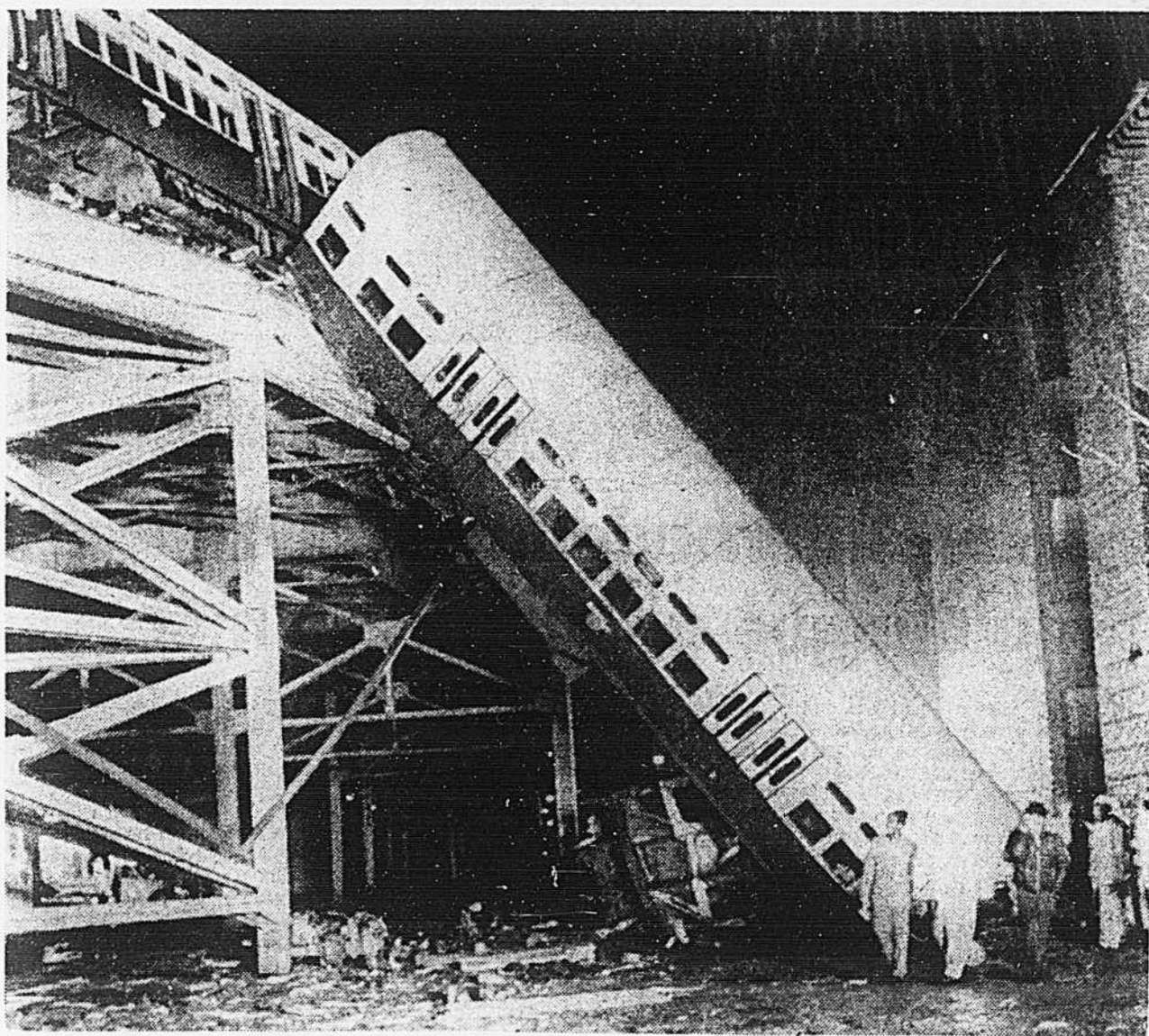


photo PA

Déraillement du métro de Chicago

Une rame de métro aérien de Chicago a déraillé, hier soir, au cours d'une violente tempête. La première voiture est tombée dans un terrain vague, manquant de peu une maison de deux étages. La deuxième voiture est restée accrochée entre le viaduc et le sol. On compte une trentaine de blessés, dont deux grièvement atteints.

Le Front commun menace Québec de prendre les "grands moyens"

par Pierre VENNAT envoyé spécial de LA PRESSE

QUÉBEC — Le Front commun intersyndical a décidé de prendre les "grands moyens" pour amener le gouvernement à changer d'attitude dans ses négociations dans les secteurs public et para-public.

Et "ces grands moyens" iront plus loin qu'une grève de 24 heures.

En fait, les présidents des trois grandes centrales syndicales du Québec sont allés consulter leurs 210,000 membres des secteurs public et para-public à travers le Québec, afin de savoir s'ils sont d'accord pour prendre les moyens nécessaires pour amener le gouvernement à changer d'attitude.

Et d'après la réponse qu'ils ont reçue, hier après-midi, à Trois-Rivières et, hier soir, à Québec, il semble bien que les militants de la base, du moins ceux que l'on appelle les "poteaux", c'est-à-dire les militants sur lesquels on compte pour soutenir les autres, sont d'accord avec la question qui leur a été posée.

A Québec, ils étaient 2,000 à avoir sacrifié leur soirée de hockey. A Trois-Rivières, on en comptait hier après-midi, plus de 600.

La consultation se continuera jusqu'à dimanche soir, à Sherbrooke, Hull, Rouyn, Matane, Chicoutimi, Haute-Rive et Montréal.

Déraillement illégitime

Après une analyse des résultats, les centrales déclencheront alors une contestation massive, fort probablement un débrayage général illégitime, des le

début de la semaine prochaine, possiblement mardi.

En fait, les trois présidents, prétextant la présence de journalistes qu'ils avaient eux-mêmes invités, n'ont pas

voulu élaborer sur la forme que prendra cette contestation.

M. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, a toutefois annoncé que d'ici fort

peu de temps (M. Laberge est même venu près de dire, à Trois-Rivières, dans combien d'heures, mais son collègue Marcel Pepin l'a coupé), les

Voir FRONT COMMUN, page A 6

L'Allier n'a pas l'intention de s'en remettre au Parlement

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Sur un ton calme et réfléchi, évitant toute déclaration émo-tive, le ministre de la Fonction publique Jean-Paul L'Allier a écarté hier soir l'idée de remettre entre les mains du Parlement le conflit qui oppose le gouvernement aux 210,000 employés des secteurs public et para-public.

D'après M. L'Allier, une telle mesure serait non seulement prématurée après 21 jours de négociations, mais elle risquerait de mettre en péril tous les mécanismes de négociation qui ont été mis en place dans la Fonction publique, y compris la table centrale de négociations que le gouvernement a finalement acceptée sous les pressions du front commun des trois centrales syndicales.

Relations de travail

« Nous sommes en présence d'un

problème de relations de travail et non d'un problème politique, a déclaré M. L'Allier. Un règlement de conditions de travail doit être réglé par la négociation.

"Toute autre forme d'action ou d'intervention extraordinaire dans la négociation risquerait d'amener des solutions imprévisibles et dont les conséquences seraient incalculables tant pour le syndicalisme que pour la société", a ajouté le ministre.

M. L'Allier commentait ainsi les rumeurs qui avaient commencé à circuler hier matin, peu après la rupture des négociations entre le front commun et le gouvernement.

On sait qu'en commentant cette rupture, le négociateur de la partie patronale, Me Raynold Langlois, avait tenu des propos laissant croire que le gouvernement pourrait référer le conflit à l'Assemblée nationale ou à la Commission parlementaire de la Fonction publique.

M. L'Allier a dit qu'une telle me-

sure serait attrayante mais qu'il serait préférable avant d'y avoir recours d'épuiser tous les mécanismes de négociation à cause des conséquences.

Voir L'ALLIER N'A PAS, page A 6

meteo

Ciel clair devenant nuageux.

Demain : peu de changement.

Max. 35° Min. 15° • Détails à la page A 6

Stanfield a demandé à Wagner d'être candidat conservateur

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait demandé à M. Claude Wagner, ancien ministre de la Justice du Québec, de se présenter sous l'étiquette du parti progressiste-conservateur aux prochaines élections fédérales.

M. Wagner est actuellement juge à la Cour des sessions de la paix.

Un journaliste a demandé à M. Stanfield, qui est au Québec pour une visite de deux jours, s'il avait offert à M. Wagner un poste au sein du parti progressiste-conservateur.

"Comme candidat, oui" a répondu le chef de l'opposition.

Il n'a pas négligé l'éventualité de voir M. Wagner, s'il devenait candidat du PC, émerger comme leader de

l'aile québécoise du parti:

"C'est toujours possible qu'un candidat, de par sa popularité, ses fonctions et ses qualités, soit reconnu par les autres et d'une façon générale, comme étant le principal porte-parole du Parti dans la province de Québec."

M. Stanfield sera à Montréal aujourd'hui.

A Québec, il a pris la parole au cours d'une émission "hot-line" d'un poste de radio, et a visité deux usines: l'Anglo-Pulp and Paper CO Ltd., où il a diné avec les employés à la cafétéria de l'usine, et la "Rothmans of Pall Mall Canada Ltd.", la fabrique de cigarettes.

Le chef du parti progressiste-conservateur fédéral s'est refusé à tout commentaire sur le contenu de l'entretien

qu'il a eu avec M. Wagner, se contentant de dire qu'il avait discuté avec lui de sujets politiques.

M. Stanfield s'estime tenu de respecter la neutralité politique de M. Wagner en tant que juge.

Accroître l'emploi

Interrogé sur ce que son parti avait à offrir au Québec, M. Stanfield a dit qu'un gouvernement conservateur "s'efforcera d'accroître l'emploi".

A son avis, aussi bien au Québec que dans tout le Canada "la principale difficulté... est économique".

"Le secteur le plus faible dans notre économie actuelle est celui de l'investissement, dit-il. C'est le résultat d'un manque de confiance."

Les Tories feraient tout ce qu'ils peuvent pour accroître la confiance et encourager l'initiative privée, tout en s'efforçant de réduire les inégalités régionales à travers le pays. Il a rappelé que M. Jean Marchand, le ministre de l'Expansion économique régionale, a "dépensé des millions de dollars pour créer des emplois... et le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a tout fait pour freiner la création d'emplois. C'est un peu ridicule."

Au sujet de la position constitutionnelle de son parti, M. Stanfield a dit que le Québec avait des besoins, en raison de sa langue et de sa culture, qui "ne sont peut-être pas entièrement partagés par les autres provinces".

"Il s'agit de répondre d'une manière pragmatique aux besoins qui existent et de faire droit à l'insistance des provinces à ce qu'il soit tenu compte de leurs positions."

"Cela s'applique par exemple à l'Alberta, quand il s'agit d'énergie et, bien entendu, au Québec surtout en ce qui concerne sa langue et sa culture."

Bilinguisme

M. Stanfield a dit avoir accepté la politique gouvernementale de bilinguisme dans la fonction publique, avec toutefois certaines réserves sur son application.

Il aurait en effet préféré qu'il y ait une place à la fois pour les fonctionnaires francophones et anglophones, ajoutant:

"Je ne veux pas que le gouvernement impose le bilinguisme à tous les fonctionnaires. Or, malheureusement, le gouvernement Trudeau a donné cette impression, créant ainsi, sans nécessité, une certaine angoisse chez les fonctionnaires fédéraux unilingues."

Par ailleurs, M. Stanfield a refusé de commenter l'attitude de M. Leonard Jones, maire de Moncton, N.B., qui a refusé de promouvoir le bilinguisme dans les services municipaux en affirmant qu'il s'agit là d'une juridiction provinciale.



Dans sa tournée québécoise hier, M. Robert Stanfield a visité l'usine de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper Co. et serré la main de plusieurs employés. Le chef de l'opposition et du parti progressiste-conservateur a également participé à une "tribune libre" à la radio.

Salon international du Livre multilingue à Québec, en mai

La ville de Québec sera l'hôte, du 4 au 7 mai du premier Salon international du Livre en Amérique du Nord, qui se tiendra au Manège militaire Grande-Allée, avec la collaboration non seulement des gouvernements de Québec et d'Ottawa, mais des associations de libraires et d'éditeurs.

La nouvelle en a été annoncée, hier, au cours d'une conférence de presse par M. Lucius Laliberté, libraire de Québec et président du Salon. C'est M. Lorenzo Michaud qui en est le directeur général.

M. Laliberté a précisé que la Vieille Capitale a été choisie comme lieu de cet événement, "en vertu de sa situation historique et de sa vocation internationale de plus vieille ville française non seulement du Canada mais d'Amérique du Nord".

Le président du Salon a déclaré avoir conçu ce projet avant que soit annoncé par l'UNESCO que 1972 serait l'Année internationale du Livre — mais se réjouit de cette coïncidence, et de l'appui de M. Roger Duhamel, président de cette "Année".

Les organisateurs s'attendent à la participation d'environ 450 éditeurs. Ils se sont assurés de la présence, à cette date, de 90 p. cent des éditeurs québécois, mais se sont plaints ouver-

tement hier, lors de la conférence de presse, du fait que les éditeurs de langue anglaise du Canada autant que des Etats-Unis semblent devoir garder leurs distances avec le Salon de Québec — du moins pour cette année.

Cependant, la participation européenne sera plus substantielle, et plusieurs maisons étrangères, se disant incapables d'être représentées cette année à cause des délais relativement courts dans lesquels elles ont été invitées, prévoient avoir leur stand à Québec en 1973, le cas échéant.

Comme Nice, Francfort et Bruxelles

Il est prévu que les exposants pourront vendre directement au public, pourvu que les prix soient ceux du catalogue au détail.

Selon les organisateurs, quelques maisons étrangères se sont déjà informées de la possibilité de négocier des ententes de co-édition avec les éditeurs du Québec.

En plus du banquet d'ouverture et d'une réception de clôture, le Salon International du Livre de Québec — où l'on verra des livres non seulement en anglais et en français, mais encore en italien, espagnol, allemand, russe, etc. — comportera des lancements et certains auteurs seront sur place.

Les organisateurs, conscients d'expériences passées où le public s'est plaint de l'affluence aux heures du soir, ont décidé d'un prix d'admission de 50 cents, mais exigible après 6 heures p.m. seulement. Par ailleurs, il y aura chaque jour tirage de ce qui équivaut à une bibliothèque, puisque le gagnant pourra emporter un livre en provenance de chaque stand du Salon.

Le Salon international du Livre de Québec a déjà touché une subvention québécoise de \$15,000, et attend cependant encore une réponse définitive d'Ottawa. M. Laliberté a précisé que le coût par exposant est l'un des plus bas pour ce genre d'événement, puisqu'un stand de 8' x 10' "tout monté" est à \$200.

Le budget du Salon pour cette année est de \$71,000.

Le Salon international est une initiative du Salon du Livre de Québec, compagnie sans buts lucratifs dont M. Laliberté a été élu président cette année, et qui tenait déjà depuis 12 ans un salon à caractère strictement régional à Québec.

M. Laliberté a fait partie de l'organisation du Salon du Livre de Montréal, dont le dernier remonte à 1966. Quant à M. Michaud, il a participé à l'organisation d'un salon annuel, lui aussi à caractère régional, dans le Saguenay.

L'élection aurait coûté \$9 millions aux libéraux

OTTAWA (PC) — Le professeur Khayyam Z. Paltiel, de l'Université Carleton d'Ottawa, a dénoncé, hier, une déclaration de M. Robert Andras, ministre fédéral de la Consommation, selon laquelle la dernière campagne électorale avait coûté moins de \$700,000 au parti libéral.

M. Paltiel estime que les libéraux ont probablement déboursé environ \$9 millions au cours de la campagne de 1968, si l'on tient compte des dépenses faites à tous les échelons.

Dans une lettre publiée par le Ottawa Citizen, M. Paltiel précise que le chiffre de \$700,000 ne tient compte que des dépenses directes du bureau national du parti et omet les fonds déboursés à l'échelle nationale, les dépenses des comités provinciaux, les sommes allouées à certains candidats et les diverses contributions faites au niveau de chaque circonscription.



(Droits réservés)

NABET précise aux Américains la portée de leurs piquets de grève

OTTAWA (PC) — L'Association nationale des employés et techniciens de la radiodiffusion s'est rendue, hier, à l'ambassade des Etats-Unis à Ottawa pour apporter des précisions sur la portée des piquets de grève qu'elle maintient sur la colline parlementaire.

M. Alfred Pedneault, coordonnateur de la grève, a déclaré par la suite, au cours d'une conférence de presse, que le syndicat avait présenté son point de vue aux représentants américains pour répliquer à une déclaration du premier ministre, M. Pierre Elliott

Trudeau avait déjà déclaré que les lignes de piquetage n'étaient qu'un mouvement de protestation.

Le président Nixon doit s'adresser aux membres du Parlement, le 14 avril, au cours d'une visite dans la capitale.

M. Pedneault a remis à M. Seymour Chalfin, spécialiste des relations de travail attaché à l'ambassade, une lettre et a répondu à ses questions au sujet de la grève.

Dans la lettre, il a rappelé que NABET pouvait légalement déclencher la grève depuis le 21 janvier. De plus, les tribunaux canadiens accordent le droit de dresser des lignes de piquetage devant les bureaux de l'employeur.

"En autant que Radio-Canada occupe un local et émet des émissions depuis les édifices du Parlement, à Ottawa, nos piquets en face du Parlement sont légaux", a rappelé M. Pedneault.

Ancien syndicaliste

Répondant à la remarque de M. Trudeau, M. Pedneault a dit au cours de sa conférence de presse:

"Nous estimons que le premier ministre a collaboré au mouvement ouvrier assez longtemps pour être mieux informé que cela."

M. Trudeau avait appuyé les syndicats durant plusieurs conflits ouvriers importants, au Québec, du temps où le premier ministre était M. Maurice Duplessis.

M. Pedneault a dit que le syndicat avait le droit de dresser des lignes de piquetage et d'essayer de convaincre les gens de ne pas franchir ses piquets. Mais, a-t-il ajouté, les gens peuvent prendre la décision eux-mêmes, tout en sachant qu'il viole les droits des autres, en ne respectant pas ces piquets.

Par ailleurs, la Guilde américaine des journalistes a fait savoir par la voix de son vice-président international, M. Eleanor Dunn, qu'elle avait recommandé à ses unités américaines et canadiennes de ne pas franchir les piquets de NABET, même lors de la visite du président américain.



En prévision de la visite de Nixon à Ottawa le 15 avril, le Comité pour mettre fin à la guerre du Vietnam invite la population à venir manifester contre le président américain dans la capitale.

un
"reportage-scalpel"
par
Louis Winitzer
correspondant de La Presse
à New York
sur le malaise américain

l'Amérique
en crise

LOUIS
WINITZER

En vente
partout

\$4.50



les éditions
la presse
dirigées par Alain Stanké



CANADIAN RADIO-TELEVISION COMMISSION
CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

AVIS PUBLIC

Ottawa, le 14 mars 1972

Le Conseil de la radio-télévision annonce les décisions suivantes qui prendront effet à la date de la présente.

Décision CRTC 72-62

SAINT-JÉRÔME, LAFONTAINE ET SAINT-ANTOINE (QUE.) 7107089

Demande de la part d'une compagnie devant être incorporée et représentée par Bernard Parent en vue d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Saint-Jérôme, Lafontaine et Saint-Antoine (Qué.).

Décision: REFUSÉE

SAINT-JÉRÔME, LAFONTAINE ET SAINT-ANTOINE (QUE.) 6901250

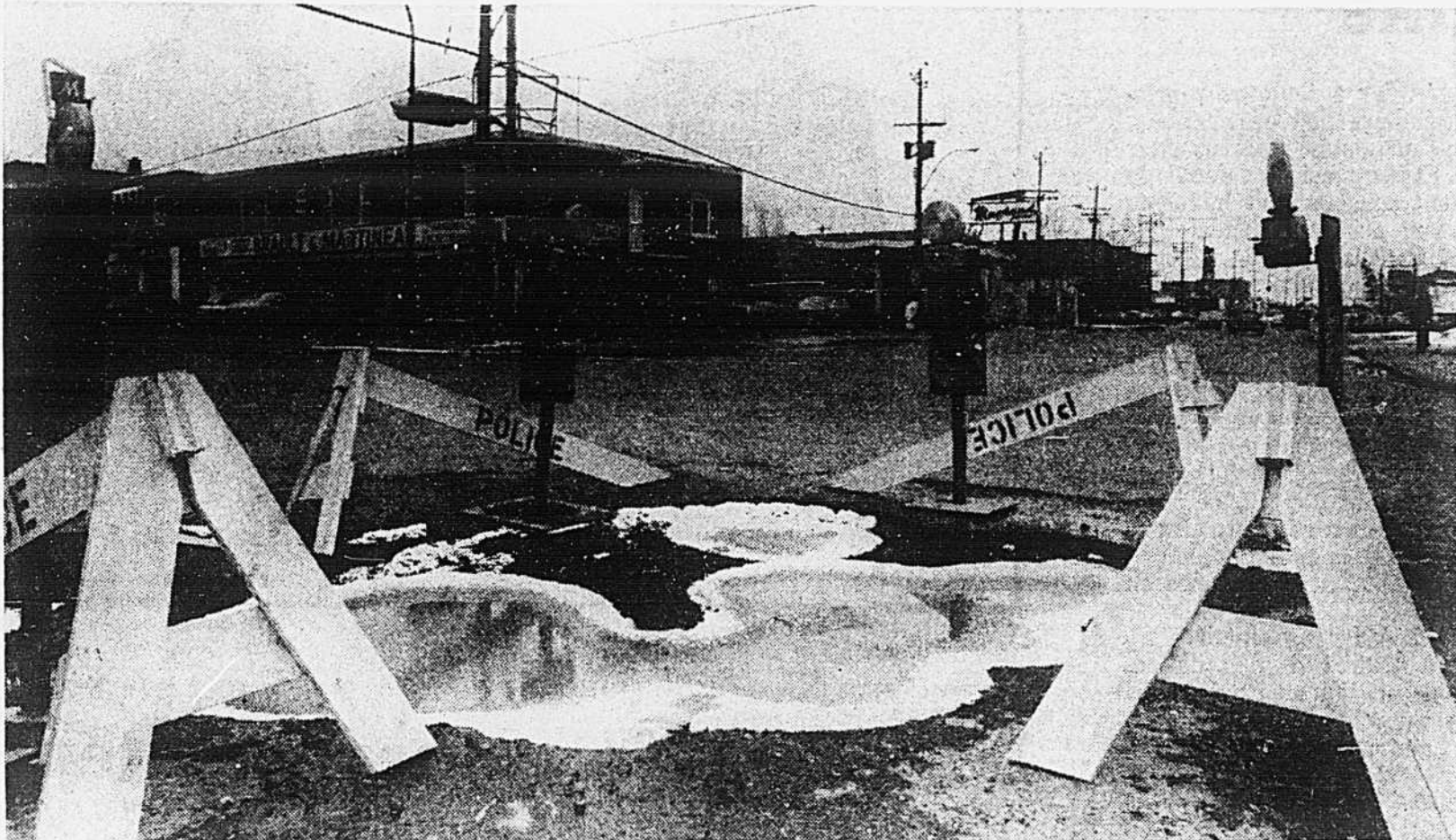
Demande de la part de Videotron Ltée en vue d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Saint-Jérôme, Lafontaine et Saint-Antoine (Qué.).

Décision: APPROUVÉE

Le Conseil accorde une licence pour la période se terminant le 30 septembre 1975 aux conditions à être spécifiées dans la licence. La décision relative à la demande d'autorisation en vue de distribuer le canal 22, Burlington est différée.

Le Conseil est d'avis que le nouveau titulaire est en mesure de fournir un bon service à tous les résidents de la région.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.



La principale intersection de Longueuil, angle chemin Chamblay et boulevard Curé-Poirier, souffre énormément de la grève des cols bleus. Les automobilistes doivent contourner une profonde excavation au centre de la chaussée.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les cols bleus de Longueuil: une grève coûteuse (la Ville déboursait \$20,000 par semaine)

par Lucien RIVARD

Pendant que les automobilistes de la ville de Longueuil continuent à circuler sur des rues impraticables à cause des trous qui se multiplient quotidiennement, les autorités de la ville de Longueuil maintiennent leurs positions face aux revendications des cols bleus, même si le conflit s'avère très coûteux.

Selon les informations recueillies par LA PRESSE, la Ville de Longueuil ne déboursait pas moins de \$20,000 par semaine pour affronter cette grève alors que la différence entre les offres de la Ville et les demandes des cols bleus ne représente qu'une somme de \$65,000 pour l'année en cours.

Les \$20,000 dépensés hebdomadairement par la Ville de Longueuil représentent le temps supplémentaire payé aux policiers de même que la location de 11 automobiles, dont six pour le service de la police et cinq pour les déplacements des officiers municipaux, ainsi que le salaire payé à quel-ques 10 ou 12 agents de sécurité de l'agence Philipps.

Budget spécial de \$100,000?

Le maire de la ville de Longueuil, M. Marcel Robidas, a nié catégoriquement hier soir que les édiles municipaux aient voté un budget spécial de \$100,000 pour affronter la grève des cols bleus.

M. Robidas a également refusé de confirmer que ce conflit coûtait hebdomadairement la somme de \$20,000 aux autorités municipales.

Le maire a soutenu toutefois que les bâtiments municipaux devaient être protégés contre les attaques de syndiqués et que l'on devait prendre les mesures en conséquence.

M. Robidas a prétendu que l'offre faite aux cols bleus était très satisfaisante et qu'elle serait probablement acceptée si les syndiqués étaient convoqués en assemblée générale pour se prononcer sur les offres.

Le premier magistrat de Longueuil a soutenu que la masse salariale offerte à tous les syndiqués à l'emploi de la municipalité représentait le maximum qui pouvait être offert, sans augmenter le fardeau fiscal.

"Nous n'avons pas honte de la situation actuelle, a dit M. Robidas, et nous avons la conviction de faire notre devoir."

Un trou plus un trou

Pendant ce temps, les trous se multiplient dans la ville de Longueuil, et il devient de plus en plus difficile de circuler à travers la principale ville de la rive sud.

Le boulevard Curé-Poirier, entre les rues Lasalle et Lafayette a dû être fermé complètement à la circulation en raison du mauvais état du pavé.

Par ailleurs, l'une des principales intersections de la ville, celle du chemin Chamblay et du boul. Curé-Poirier est entravée par une barricade dressée par les policiers pour empêcher

les automobilistes de sombrer dans un "gouffre" de plus d'un pied de profondeur.

On ne compte plus le nombre des automobilistes qui ont subi des dégâts à leur voiture en se hasardant dans les rues de Longueuil.

Et, pour la durée du conflit, le conseil municipal a donné un avis aux policiers visant à ce que ceux-ci ne sympathisent pas avec les grévistes. Situation par trop difficile, si l'on considère que les policiers sont actuellement en négociations avec la Ville et que le conflit en est présentement à l'arbitrage.

"Policiers prospères"

Quoi qu'il en soit, ce sont les policiers qui profitent actuellement le plus de la grève des cols bleus.

En effet, une relève complète (soit près de 40 hommes) doit effectuer 16 heures par jour pour parer à la situation selon les conditions des autorités municipales.

Une autre relève doit effectuer quatre heures de temps supplémentaire par jour pour réussir à surveiller les immeubles municipaux et les agissements des grévistes.

Si le maire s'est vu retirer sa limousine et son chauffeur, par le biais d'une résolution du conseil municipal votée il y a quelques semaines, il n'en demeure pas moins qu'il se déplace actuellement à bord de l'une des 11 voitures louées à \$257 par mois (plus le nombre de milles parcourus), afin de protéger les autos personnelles des principaux officiers municipaux.

L'Association des propriétaires dénonce la Ville et les grévistes

par Florian BERNARD

Le président de l'Association des propriétaires de Longueuil, M. Jean-Guy Roy, a vivement pris à partie non seulement le maire Marcel Robidas, mais également les dirigeants du syndicat à la suite de la grève qui continue de paralyser les services de cette ville.

En ce qui concerne le maire, M. Roy déclare que ce dernier "joue les doubles intentions" en refusant systématiquement de faire la moindre concession sous prétexte d'éviter une hausse des taxes.

"On se rend compte que le maire agit en parfait démagogue, car il veut réaliser de fausses économies."

Selon les propriétaires de Longueuil, "le maire Robidas ne regarde aucunement les dépenses lorsqu'il s'agit du prestige de la ville — publicité et autres — mais fait des économies de bouts de chandelle sur les des des simples employés".

Et le syndicat

L'Association des propriétaires n'a pas ménagé pour autant ses griefs à l'endroit du syndicat.

Elle lui reproche d'avoir attendu jusqu'à la dernière minute pour faire connaître ses critiques et revendiquer ses droits.

M. Roy a aussi dénoncé ce qu'il

qualifie de "minorité agissante qui contrôle les employés syndiqués".

Les propriétaires déclarent que plusieurs cols bleus sont prêts à reprendre le travail, mais que les dirigeants syndicaux mettent tout en oeuvre pour les empêcher et prolonger le conflit. C'est pourquoi les propriétaires exigent qu'un vote secret soit décrété, dans les plus brefs délais, auprès de tous les syndiqués, sur la question du retour au travail.

Enfin, l'Association des propriétaires a dénoncé les coûts exorbitants des mesures "anti-grève" prises par la Ville, y compris le temps supplémentaire aux policiers et l'engagement de gardiens de sécurité.

Ouverture de la Voie maritime le 11 avril

La Voie maritime du Saint-Laurent ouvrira ses portes à la navigation le mardi, 11 avril, soit trois jours plus tôt que l'an dernier, mais encore 10 jours après la date prévue pour cette année.

Un navire danois ouvrira la longue procession de cargos utilisant le système d'écluses entre le port de Montréal et les Grands Lacs. La nouvelle saison de navigation — la 14e pour la voie maritime — sera inaugurée par le passage à Saint-Lambert du navire "Olau Syd", porte-couleurs d'une compagnie maritime nouvelle à Montréal.

La prolongation de l'hiver et du temps froid que nous connaissons encore a empêché l'administration de la Voie maritime d'ouvrir le 1er avril comme elle l'aurait souhaité. La glace est encore tenace sur le lac Saint-Louis et sur le lac Saint-François.

Mais les efforts conjugués des brise-glaces auront raison des dernières résistances de la glace, d'ici quelques jours, et l'administration se sent prête à ouvrir mardi.

L'affaire d'Angela Davis se complique davantage avec le meurtre de James Carr

SAN JOSE (Californie) (AFP) — Un nouvel épisode vient de se greffer sur le procès d'Angela Davis, et qui embrouille encore plus une affaire bien compliquée.

Hier matin, vers 7 h, un homme de 29 ans, James Carr, a été assassiné à San Jose. Il a été tué, selon les voisins, par une volée de coups de feu tirée par deux hommes. Deux suspects ont été appréhendés.

Un noir de 28 ans, Chester Duane Ligons, et un Mexicain de 22 ans, Richard Rodriguez, ont été inculpés, hier, du meurtre de James Carr.

James Carr avait partagé une cellule à la prison de Soledad avec George Jackson, un des "trois frères de Soledad" (tué plus tard à la prison de San Quentin) en faveur de qui Angela Davis menait une campagne très active. Au moment où il a été tué à San Jose, Carr sortait de l'appartement de M. et Mme John Hamman, amis d'Angela Davis. Il serait marié à la fille des Hamman.

Il est encore difficile de saisir la portée que ce nouvel épisode sanglant

peut avoir sur l'affaire Angela Davis. Celle-ci a été visiblement frappée de stupeur à la nouvelle de la mort de Carr.

Angela Davis avait également vécu chez les Hamman pendant deux semaines, peu de temps avant la fusillade du tribunal de San Rafael, pour laquelle elle est inculpée. Quant à James Carr, condamné, en 1963 pour le hold-up d'une épicerie, il rejoignit à la prison de Soledad George Jackson qui lui apprit à lire, à écrire et lui inculqua par la même occasion ses idées révolutionnaires. Carr fut libéré sur parole en juillet 1970, soit un mois avant la fusillade de San Rafael qui fit quatre morts, dont le jeune frère de George, Jonathan.

Inscrit à l'Université de Santa Cruz, en Californie, James Carr fit la connaissance de Betsy Hammer qu'il épousa le 7 mars 1971, et dont il eut un fils âgé de sept mois. James Carr a toujours professé une admiration immense pour George Jackson, l'un des trois frères de Soledad.

De son côté, Mme Joan Hammer

millitait activement en faveur des "frères de Soledad", et certains pensent que c'est elle la "Joan" à laquelle George Jackson a adressé un certains nombres de lettres publiées dans son recueil.

Par ailleurs, on a appris dans l'après-midi que le parquet de San Jose est en possession d'une lettre écrite par James Carr à George Jackson qui constituerait selon le procureur, "une preuve matérielle des préparatifs d'évasion de George Jackson".

Me. Howard Moore, avocat d'Angela Davis, interrogé à ce propos a confirmé l'existence d'une lettre, mais a ajouté: "Si le ministère public essaie d'inventer quelque chose, cela ne réussira pas".

Le procès d'Angela Davis s'est poursuivi toute la journée d'hier par l'audition de nouveaux témoins qui ont donné chacun leur version de la fusillade du 7 août 1970 devant le tribunal de San Rafael, qui est à l'origine de l'inculpation de la jeune activiste de gauche.

Une seule ville sur l'île Perrot

Les cinq entités municipales qui couvraient jusqu'ici l'île Perrot, entre Sainte-Anne-de-Bellevue et Vaudreuil, ne formeront désormais qu'une seule ville.

Cette nouvelle municipalité, dont la création vient d'être confirmée par le ministre des Affaires municipales, M.

Maurice Tessier, comprend la ville de Pincourt, la ville de l'île-Perrot, la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, la paroisse de Notre-Dame-de-l'île-Perrot et la ville de Pointe-du-Moulin, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

La nouvelle entité comptera une population initiale de 13,362 personnes,

ainsi répartie: 5,903 à Pincourt; 4,053 à l'île-Perrot; 1,691 à Terrasse-Vaudreuil; 1,540 à Notre-Dame-de-l'île-Perrot; et 185 à Pointe-du-Moulin.

La nouvelle ville a été créée en vertu des dispositions de l'article numéro 2 de la loi 276 favorisant les fusions et les regroupements.

L'enquête des "gars de Lapalme"

Les accusations sont corroborées par sept témoins

par Jules BELIVEAU

Contrairement aux appréhensions exprimées lors de la séance précédente, sept témoins ont comparu hier devant la Commission d'enquête syndicale et publique sur les prétendues irrégularités reprochées aux "gars de Lapalme". Et chacun d'eux a corroboré les accusations portées par la Confédération des syndicats nationaux contre le Syndicat du transport postal.

Les "ex-gars de Lapalme" appelés à la barre des témoins, dont cinq sont aujourd'hui à l'emploi des Postes canadiens et deux à l'emploi du ministère fédéral des Travaux publics, ont en effet affirmé à tour de rôle qu'ils n'ont jamais touché les chèques hebdomadaires de \$65 et \$85 émis à leur intention par le fonds de défense professionnelle de la CSN après s'être dissociés de leurs camarades.

Interrogés par le procureur de la CSN, Me Bernard Lesage, et par le trésorier de la centrale, M. Jacques Dion, les témoins ont également déclaré ne pas être les auteurs des signatures apparaissant à côté de leur nom et de leur numéro matricule sur les rapports de piquetage depuis leur abandon de la lutte des "gars de Lapalme". Ils ont de plus affirmé ne jamais avoir autorisé quiconque à agir en leur nom, après leur départ, soit pour réclamer ou recueillir des sommes d'argent, soit pour rembourser des dettes, soit pour "signer leur propre nom".

Selon les témoignages recueillis, la période couverte par les "prétendues irrégularités" s'étend dans certains cas de la fin de juillet à décembre 1971.

En bons termes

Aux questions du procureur du syndicat des "gars de Lapalme", Me Pierre Vadeboncoeur, presque tous les témoins ont avoué ne pas toujours avoir contribué à la caisse commune du syndicat, en y versant l'argent reçu de l'assurance-chômage, comme il avait apparemment été convenu. Tous ont dit, cependant, qu'ils étaient en bons termes avec leurs camarades lorsqu'ils les ont quittés.

Les témoins étaient accompagnés dans la salle d'audience par quelques employés actuels des Postes, qui sem-

blent de vieilles connaissances des "gars de Lapalme". Ce qui a provoqué quelques exclamations de colère et d'indignation du côté du bouillant dirigeant syndical Frank Diterlizzi.

Une telle escorte, a affirmé, après l'audience, le procureur de la CSN, répondait à une exigence des témoins, "qui voulaient venir témoigner en groupe". Me Lesage, qui avait auparavant informé le président de la Commission d'enquête qu'il avait lui-même assuré les témoins d'une indemnité monétaire pour compenser leur perte de salaire, a dû confesser devant les journalistes qu'une pareille indemnité avait été promise à leur escorte.

Des "obstacles psychologiques"

Le sentiment de panique constaté autour de cette "affaire des gars de Lapalme" semble donc prendre, ici, tout son sens.

A la fin de la séance d'hier, à laquelle seulement sept des 12 témoins attendus ont comparu, le procureur de la CSN a en effet souligné que des "obstacles psychologiques" éloigneraient certaines personnes de la barre des témoins. "Plusieurs personnes qui ne sont pas convaincables par les moyens de pression que je possède", a-t-il dit.

Me Lesage a cependant assuré le tribunal qu'il allait tenter d'obtenir que d'autres témoins comparaissent.

Quant au procureur du syndicat des "gars de Lapalme", Me Vadeboncoeur, il déplore que les choses semblent vouloir traîner en longueur et que l'enquête, telle qu'elle se déroule parfois, ne rend service ni au syndicalisme ni à la CSN.

Au chapitre des craintes déjà pressenties, le trésorier n'a pas caché devant les journalistes qu'elles avaient pour lui un fondement.

"Oui, j'ai peur, a-t-il lancé. Ce n'est pas d'hier que je reçois des menaces. J'ai peur et ma famille aussi a peur..."

Et M. Dion d'ajouter qu'il vient de s'acheter un chien pour protéger sa famille en son absence.

La Commission d'enquête siégera de nouveau mardi prochain.

Saint-Hubert: la tutelle

par Florian BERNARD

Suite aux violents débats qui ont paralysé les assemblées récentes du conseil de Saint-Hubert et suite aux nombreuses difficultés soulevées par les deux factions opposées représentant les ex-villes, le gouvernement du Québec a annoncé, hier, que la tutelle était décrétée.

Cette mise en tutelle entre en vigueur immédiatement. Un délégué permanent de la Commission municipale du Québec prendra la responsabilité administrative de la municipalité dès les prochains jours.

De plus, des élections générales auront lieu le 4 juin prochain, à Saint-Hubert, en vue d'élire un maire et huit conseillers. Les can-

didats aux divers postes viendront des deux anciennes municipalités, sans égard aux limites de quartiers qui existaient avant la fusion.

En allant aux urnes, les contribuables de Saint-Hubert remplaceront le conseil actuel, formé de 14 conseillers et d'un maire, par un conseil formé de 9 représentants en tout. Les 14 conseillers actuels étaient divisés, depuis la fusion, en factions rivales représentant les deux anciennes villes.

Le maire de Saint-Hubert, M. Aldas Boileau, s'est dit enchanté de cette décision de Québec, soulignant qu'il avait lui-même exigé cette tutelle et ces élections, il y a quelques jours. Selon lui, c'était la seule façon de ramener la paix et l'harmonie au conseil.

Violente collision: quatre personnes périssent brûlées

Quatre personnes ont été brûlées vives dans la collision d'un camion et de deux automobiles survenue un peu avant 11 h hier soir sur la route Transcanadienne, près du pont de l'île-aux-Tourtes, à Ste-Anne de Bellevue.

Les seuls occupants, le conducteur du camion, celui d'une automobile et

les deux occupants de l'autre voiture, n'ont eu aucune chance de s'en tirer. Les corps, affreusement brûlés, ont été transportés à la morgue et la police avait beaucoup de difficulté à procéder à l'identification des cadavres, tôt ce matin.

La police n'a pu expliquer comment l'accident s'est produit.

ERRATUM

La description du réfrigérateur parue dans La Presse du 5 avril dernier, aurait dû se lire comme suit:

RÉFRIGÉRATEUR 2 PORTES SANS GIVRE
Réfrigérateur 2 portes, 14 pi. cu. système anti-givre, réglage du froid indépendant aux deux sections, tablettes réglables.

Modèle CT42000

\$299

ROLAND GAGNÉ

235-251 est, rue Beaubien
3960 est, rue Bélanger

Tél. 273-8381

la presse

La négociation en panne

Il ne faut pas dramatiser outre mesure l'arrêt qui vient de se produire dans les négociations entre le Front commun intersyndical et le gouvernement. Les chefs des grandes centrales ouvrières ont voulu mettre plus de pression sur le gouvernement en délaissant ainsi la table centrale pour tenir des assemblées un peu partout au Québec.

Il s'agit pour les négociateurs syndicaux de démontrer que la base n'a pas cessé de les appuyer, que le vote de grève du 9 mars tient toujours. C'est de bonne guerre.

D'autre part, on ne peut manquer de souligner que cette rupture provisoire de la négociation survient à un moment où le débat semblait raisonnablement bien engagé. Et, dans ce sens, on est porté à demeurer perplexe. Cette semaine, tant la partie syndicale que la partie patronale avaient modifié leurs positions, notamment au chapitre des salaires.

La partie syndicale avait réduit substantiellement ses demandes. Elle avait ramené de 8 à 7 pour cent la hausse de salaire qu'elle réclamait jusque-là et avait accepté que le minimum de \$100 par semaine, qu'elle exigeait pour les fonctions les moins bien rémunérées des secteurs public et parapublic, ne soit atteint que dans la dernière année du contrat de trois ans actuellement en négociation.

De son côté, la partie patronale avait aussi bougé, même si c'était dans une proportion beaucoup moindre. Elle avait notamment proposé un taux d'augmentation de 5,5% au lieu de 4,8% pour la première année du contrat dans le cas des employés des plus basses catégories. Elle avait également suggéré que la semaine de travail de ces employés pourrait être allongée, selon le cas, d'une heure et quart ou de deux heures et demie. Si les syndicats avaient acquiescé à cette proposition, on aurait pu en arriver, par une autre voie, au salaire hebdomadaire minimum de \$100.

Certes, l'écart entre les deux parties restait considérable. Il était, au fait, de l'ordre de \$150 millions sur une période de trois ans. Mais ce déblocage paraissait de bon augure.

Une des raisons qui, officiellement, ont conduit la partie syndicale à désertir la table de négociation, a été le refus du ministre de la Fonction publique d'entrer lui-même dans le débat. Comme motif, ce n'est pas très convaincant.

Le ministre L'Allier a toujours proclamé que les négociateurs gouvernementaux étaient clairement mandatés pour discuter au nom de l'Etat. Et il est évident, depuis le début, qu'il se tient constamment lui-même en contact très étroit avec ses mandataires. Sa présence physique à la table de négociation ne changerait pas grand-chose à la situation.

Il est vrai que le débat ne progresse pas aussi rapidement que le souhaiteraient les négociateurs syndicaux. Mais les sujets en discussion sont d'une très grande complexité. C'est le cas, en particulier, des problèmes reliés à la sécurité d'emploi où le gouvernement voudra sans doute faire preuve de plus de souplesse quand reprendra le débat. Il serait utopique de prétendre qu'on peut tout régler en quelques jours, voire en quelques semaines.

Si le ministre L'Allier consentait d'ailleurs à se rendre à la table de négociation, ce ne serait probablement qu'un premier pas vers une plus grande politisation du conflit. On ne s'arrêterait pas en si bon chemin. M. L'Allier ne pourrait satisfaire à toutes les exigences syndicales. On réclamerait alors le premier ministre, et pourquoi pas éventuellement, le cabinet provincial au complet.

Le gouvernement doit éviter si possible de se prêter à ce jeu. Mieux vaudrait, alors, convoquer, à un moment donné, la commission parlementaire de la Fonction publique. De la sorte, au moins, tous les partis politiques auraient à se compromettre. Il y aurait moins de chance qu'on joue, par la suite, un parti contre un autre, dans une série d'enchères. Et, de toute façon, les députés seraient mieux renseignés sur le conflit dans l'éventualité où ils auraient à le régler par voie de législation.

Mais l'idéal demeure toujours un règlement négocié. Et il nous semble que cet idéal peut encore être atteint. Ceux qui ont eu l'occasion de suivre le déroulement des négociations ont pu se rendre compte que les parties en présence ont très bien préparé leurs dossiers.

De part et d'autre, on dispose de personnel technique, d'études et de statistiques de bonne qualité. On peut conduire le débat de façon rationnelle et réaliste.

Il serait malheureux qu'on néglige ces atouts pour faire dériver le conflit vers un simple affrontement de force.

Vincent PRINCE

Ça ne peut pas durer longtemps comme ça



publié par le front commun du secteur public

ALLONS BON!
Y S'ENTENDENT
PLUS ?



(Droits réservés)

L'intérêt du consommateur

Dans le débat qui oppose les supermarchés aux épiceries indépendantes au sujet de la vente du cidre au Québec, où se trouve l'intérêt du consommateur? Telle est la seule question digne d'être retenue. Les supermarchés demandent à la Commission de contrôle des permis d'alcool l'autorisation de vendre les bouteilles de cidre. Ils ont reçu l'appui de l'Association des fabricants de cidre qui, la main sur le cœur, soutient que c'est là une excellente façon d'assurer l'avenir de cette jeune industrie. Les épiceries indépendantes, qui se chargent déjà de la vente de la bière (70 millions de gallons par année, selon eux), répliquent que les cidreries ont bien tort de se plaindre, le problème n'en étant point un de distribution mais de production.

Les membres de la Commission de contrôle des permis d'alcool devront décidément y regarder de près avant de rendre leur verdict. Accordez aux supermarchés le cidre qu'ils réclament et vous les verrez bientôt s'intéresser à la bière — même s'ils jureraient que la bière

les laissera plutôt froids. Dans ce cas, les épiceries crieront aux égorgeurs et reprocheront au gouvernement de ne pas leur accorder la protection qu'ils méritent. Réservez aux épiceries la distribution du cidre et les fabricants rétorqueront qu'on ne veut ralentir leur développement au Québec, les supermarchés formant un débouché idéal, surtout dans les villes, où se trouvent la majorité des éventuels consommateurs de cidre.

Les cidreries, comme le prétendent les épiceries indépendantes, font-elles face à un problème de production? Il reviendra à la Commission de contrôle des permis d'alcool de le déterminer. S'il est prouvé que les "détailants" peuvent garantir la distribution de tout le cidre, les arguments des producteurs ne tiendraient qu'à moitié. Leur association fait en effet valoir la nécessité d'une mise en marché "agressive": est-il démontré que les épiceries indépendantes, beaucoup plus près du consommateur que les supermarchés, ne pourraient pas la réaliser avec toute l'efficacité voulue?

Les cidreries s'associent aujourd'hui aux supermarchés; elles seraient les premières à protester, en vertu du principe même du protectionnisme qu'elles paraissent reprocher aux épiceries indépendantes, si jamais les supermarchés s'avisent de vendre de la bière. Seuls les gens pressés croiront qu'il suffit de tourner trois fois la langue pour, aussitôt, trouver une solution juste à cette querelle. Les arguments avancés par l'une ou l'autre des parties devront donc faire l'objet de minutieuses vérifications par les membres de la commission.

Affaiblir les épiceries indépendantes ne doit pas être un choix délibéré. Par ailleurs, si la loi reconnaît aux supermarchés le même statut que les épiceries, en vertu de quelle logique ne leur accorde-t-elle pas les mêmes droits? Dans tout cela, c'est, encore une fois, l'intérêt du consommateur qui doit primer. Ce dernier, n'en doutons pas, est intéressé à se procurer du cidre de qualité au meilleur prix possible.

Claude GRAVEL

LA PRESSE ETRANGERE

Le message de M. Pompidou sur le référendum

PARIS (AFP) — Devant l'Assemblée nationale française, mercredi, le 5 avril a été donnée lecture du message adressé par M. Pompidou aux Français sur le référendum qui aura lieu le 23 avril concernant l'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays au Marché commun.

La Nation (gaulliste), écrit:

"La construction d'une Europe indépendante dans laquelle s'affirmera et s'accomplira l'indépendance de la France est bien une tâche à la mesure de la volonté d'un peuple. Car seule la volonté populaire permettra de venir à bout des difficultés et des obstacles auxquels se heurte fatalement une telle entreprise. (...) Cette Europe (...) doit être celle des peuples parce que sa finalité est la paix, le progrès, la prospérité des peuples et que son moteur ne peut être autre que la volonté populaire."

Le Figaro (droite modérée) analyse plus particulièrement le message du chef de l'Etat et assure:

"Il est bien malaisé, sauf à recourir aux procès d'intentions, de trouver à un appel au "plébiscite". Aussi bien d'ailleurs le parti radical et le centre démocrate se préparent-ils aujourd'hui à se prononcer en faveur de l'"oui" sans renoncer pour autant à leur opposition dans les autres domaines. Cela place le parti socialiste dans une situation inconfortable puisqu'il sera désormais le seul des partis qui militent pour l'Europe à refuser de témoigner sa volonté de participer à l'oeuvre commune. Et cela ne lui vaut même pas la reconnaissance du parti communiste qui, en faisant désormais porter sa campagne sur les thèses de M. Mansholt, admet implicitement que le référendum a bien une portée internationale et non intérieure et profite de l'occasion pour présenter l'un des principaux leaders socialistes européens comme une sorte de croquemitaine qui détournerait à tout jamais les électeurs de voter socialiste."

Les Echos (quotidien d'information économique) remarque également:

"Le libellé définitif de la question, les termes du message au parlement, ce que l'on sait de sa déclaration aux électeurs confirment que le président de la République ne veut pas mélanger les genres ni laisser l'opération de politique intérieure masquer le grand dessein européen. La gauche est en miettes. Le centre s'apprête à voter "oui". Georges Pompidou a atteint un objectif. Il s'applique désormais à ce que ce premier résultat ne gêne pas

sa marche vers le second. (...) Toutefois, Georges Pompidou n'est pas homme à fixer une fois pour toutes une stratégie. Il procède par étapes. Et rien ne dit qu'un succès important qui lui aurait assuré une dimension européenne incontestable ne le conduirait pas à vouloir parachever l'opération de politique intérieure. Mais, pour cela, il a encore le temps. Le temps d'attendre et de voir."

Pour Combat (indépendant de gauche):

"Avant même que la campagne référendaire ne soit ouverte, on mesure la profondeur des ornières où elle s'enlise: en vingt-quatre heures, la discussion fondamentale sur l'élargissement s'est transformée en une querelle à propos d'une lettre écrite il y a deux mois par M. Mansholt et qui

ne porte d'ailleurs pas sur la question posée aux citoyens français. Le plus absurde, c'est encore que le gouvernement prête le flanc aux attaques fallacieuses du parti communiste, comme s'il avait été pris en défaut et n'avait pas le courage d'assumer, même partiellement, les idées audacieuses du président de la commission européenne. (...) Car enfin, peut-on encore nous bercer d'illusions sur des virtualités immédiatement accessibles sans nous préciser notre part de sacrifices? Et si c'est l'Europe que nous devons construire, quel mal y a-t-il à en définir en même temps une orientation originale qui nous évitera de connaître le sort prédit aux sociétés de consommation? L'Europe n'a-t-elle pas pour ambition d'échapper aux mécanismes de la croissance aveugle?"

Changement d'atmosphère en Irlande du nord

BELFAST (UPI) — Divers signes ont montré ces derniers jours que l'état d'esprit des catholiques en Irlande du Nord était peut-être en train de se modifier. Ces signes sont corroborés par les témoignages de plusieurs prêtres de la paroisse Falls à Belfast.

"Durant la semaine pascale, a déclaré l'un d'eux qui désire garder l'anonymat, j'ai visité de nombreux foyers et je n'ai trouvé aucune famille qui souhaite voir les 'provisoires' de l'IRA continuer le combat. Partout on m'a dit que poursuivre les attentats à la bombe et les fusillades serait criminel. Tout le monde souhaite qu'on donne sa chance à M. Heath."

"La dissolution du Stormont a dépassé les espérances des catholiques. Ils estiment maintenant que si l'IRA met fin à sa campagne, les internés ont de bonnes chances d'être libérés et de retrouver leurs êtres chers. Je suis tout à fait convaincu que mes paroissiens sont totalement opposés à la décision des 'provisoires' de continuer le combat."

Un autre prêtre déclare:

"L'autre jour, des gamins jouaient au football dans la rue. Leur ballon était sorti de l'aire de jeu, un soldat le récupéra et le leur renvoya. L'un des garçons le lança de nouveau au soldat et il y eut ainsi un court échange de passes, puis la troupe et les gamins se séparèrent. Il y a quelques semaines, un soldat qui aurait tenté de jouer au ballon avec un en-

fant du quartier aurait reçu quelques pierres pour sa peine."

"Aujourd'hui, on ne tape plus sur les couvercles des poubelles pour signaler l'approche des soldats."

Un troisième prêtre dit: "Un espoir est apparu. Les 'provisoires' disent qu'ils n'entendent pas s'arrêter maintenant parce qu'ils veulent une Irlande unie. Les désirs de la population comptent très peu à leurs yeux. Je suis étonné de voir le nombre des gens dans ma paroisse qui ne veulent pas d'une Irlande unie pour le moment. Dans dix ou quinze ans, d'accord, mais ce qu'ils veulent tout de suite c'est la fin des internements et l'égalité avec les protestants."

"Ils estiment que si les 'provisoires' ont un rôle à jouer, ce rôle doit être uniquement de défense. On craint en effet que les protestants n'attaquent les quartiers catholiques et que les soldats, qui dans le passé ont assisté sans rien faire à l'incendie de maisons catholiques, s'abstiennent une fois encore de les défendre."

La population irait-elle jusqu'à retirer son soutien à l'IRA si les attentats à la bombe et les fusillades continuaient? A cette question, un prêtre répond:

"Je le crois. Mais cela prendrait du temps, car il n'existe pas ici une force de police et il est difficile de résister à ceux qui ont des armes. En outre, les gens ne changent pas facilement d'allégeance. Si un homme pour suivi par les soldats vient frapper à une porte, on lui ouvrira."

ce que pense LE LECTEUR

Mise au point d'Air Canada

Dans la chronique "Ce que pense le lecteur" de votre édition de mardi, le 29 mars, paraissait une longue lettre de Francine Forget sous le titre: La publicité d'Air Canada.

Cette lettre condamnait, avec raison, le franglais du cahier touristique "Bon Voyage" qui était inclus dans l'édition du 20 février de Dimanche-Matin et dans lequel on trouvait une annonce d'Air Canada. Or ce n'est pas à cette page publicitaire que s'en prend Francine Forget, mais à l'éditorial et aux articles rédactionnels dont Air Canada n'est évidemment pas responsable et qu'elle insiste cependant à lui attribuer.

Sans s'embarrasser davantage de faits, coq-à-l'âne, elle conclut qu'Air Canada devrait confier sa publicité à une agence francophone. Effectivement la publicité de la compagnie est conçue, en français, par une agence québécoise bien connue.

La défense de la langue est une chose admirable et c'est dans cet esprit qu'on doit signaler à Francine Forget que l'expression "quotidien du dimanche" qu'elle emploie dans sa lettre est aussi un non-sens.

Claude GREGOIRE,
Directeur régional
(Relations publiques),
Air Canada.

Chasseur sachant chasser

Au ministre Claude Simard,

La saison de chasse qui est sur le point de s'ouvrir devrait être l'année de la "grande sécurité". Pourquoi? Parce que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche obligera, à partir de cette année, tous les chasseurs qui désirent obtenir un permis de chasse à détenir une "carte de compétence" du gouvernement. Aussi, pour obtenir ce diplôme de chasseur émérite ce ministère a préparé un cours de maniement des armes dont la réussite de l'examen qui le couronne consacre cette compétence.

Nous, les soussignés, avons suivi ce

cours de façon concentrée, c'est-à-dire en neuf heures consécutives, un bon dimanche de la mi-mars. Nous venons par la présente, à vous exprimer notre honte, le dégoût, la révolte même qui nous envahissent à la sortie de ce cours. Si nous nous gardons de fournir le nom de l'organisme ainsi que celui des "instructeurs" qui nous ont ennuyés pendant ces neuf heures c'est parce que nous croyons que la responsabilité de la piètre qualité de ceux-ci est l'entière responsabilité du ministère et c'est lui qui doit être blâmé.

Quel est l'objet de nos récriminations?

La protection des chasseurs et celle de la faune québécoise constituent une préoccupation qui mérite une considération sérieuse. Aussi il apparaît tout à fait normal que le gouvernement se soucie d'instruire et d'éduquer les chasseurs dans ce sens. Aussi des milliers de dollars sont investis et des milliers de personnes sont affectées à cette fin. Le résultat est d'une insignifiance et d'un ridicule qui frise l'aberration. Par exemple, l'examen qui couronne ce cours peut être réussi par n'importe quelle personne, chasseur ou non, qui possède un quotient intellectuel supérieur à 25.

C'est à se demander si, cette année, les animaux ne seront pas armés. Le questionnaire "objectif" qui constitue l'examen n'est que le reflet de l'insipidité qui caractérise le cours.

Il eût semblé normal d'instruire le chasseur sur la façon de se comporter lorsqu'il se trouve en forêt en présence d'autres chasseurs qui ne font pas le même type de chasse, sur la façon de décrire différents types de gibier, sur l'équipement nécessaire en forêt, sur l'utilisation de la boussole, sur l'utilité de certains animaux, leur façon de vivre, leurs comportements réciproques, enfin sur tous sujets qui en feraient non seulement des chasseurs mais surtout des personnes respectueuses des richesses de nos forêts. Ces sujets n'ont été qu'effleurés ou complètement ignorés pour faire place à d'interminables explications (erronées très souvent) sur les munitions, les calibres de fusils, sur les lois, les règlements, etc... Tous ces sujets devraient être des "pré-requis" pour assister à un cours plus étoffé et plus instructif. Il est absolument inutile et ridicule de se faire lire un texte pendant neuf heures alors qu'on peut très bien le faire seul en une demi-heure.

Ce cours est loin de constituer un test de connaissances des rudiments de la chasse: il nous apparaît, beau-

coup plus comme un test d'endurance à l'insignifiance et à la stupidité.

Cette année encore nous ne nous sentirons pas encore en sécurité lorsque nous entrerons dans la forêt. Et cela grâce à notre ministère du Tourisme et de la Chasse et de la Pêche.

Paul BEGIN, Jean-Pierre GOHIER,
Michel VEZINA,
Montréal

Il existe un pays

Il existe un pays, hautement civilisé, parait-il, où il est illégal de dépasser une certaine vitesse; illégal de s'arrêter en certains endroits; illégal de pêcher; illégal de chasser; illégal de rallonger sa maison; illégal d'aider son voisin à peindre; illégal de jeter un papier hors de sa voiture; illégal de... etc.

Par contre, en ce même pays, il est légal de fermer une usine et d'empêcher d'autres de la faire fonctionner; légal de refuser l'enseignement aux enfants et d'empêcher d'autres de le donner; légal de refuser les soins aux malades et d'empêcher d'autres de les soigner; légal de fermer le parlement; légal de paralyser les transports; légal d'arrêter la distribution du lait; légal de fermer les épiceries; légal de... etc.

Il est loin, ce pays? Non, c'est l'Etat du Québec.

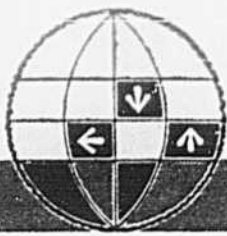
Gérard LORTIE,
Québec.

Prière de noter...

Les lettres anonymes sont refusées. Le scripteur doit donner nom et adresse: le "nom de plume" n'est pas accepté. Plus la lettre est courte, plus elle est lue! S'imposer un maximum de 400 mots. La publication des lettres est en fonction de l'espace disponible: s'il y a quelque retard, prière de nous excuser.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LITEE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Sauter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Couverture de la deuxième classe - Enregistrement numéro 1400". Part de retour garanti. Service du tirage - Téléphone: 874-4911.



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

L'électricité, clef de voûte de l'industrie cubaine

II

par BUD JORGENSEN

par la Presse Canadienne

LA HAVANE — Pour Cuba, ce n'est pas simple d'en arriver au développement de capacités industrielles.

Il était normal pour les ingénieurs qui ont construit une extension à la plus ancienne centrale électrique du pays de se montrer fiers de leur travail. En effet, les installations électriques construites depuis la prise du pouvoir par Castro, en 1959, ont accru la capacité en électricité de Cuba d'environ 125 pour cent.

La capacité actuelle est de 790 megawatts, c'est-à-dire suffisamment d'électricité pour allumer une ampoule de 90 watts pour chaque Cubain. L'Ontario, avec une population inférieure, mais un territoire plus étendu, a une capacité de 14,000 megawatts. Trois villes de l'Ontario, dont la population combinée est de 633,000 — il s'agit d'Ottawa, London et Thunder Bay — ont à peu près la même capacité que tout Cuba, lequel a une population de 8,5 millions.

Un représentant officiel du gouvernement cubain a résumé ainsi la situation: "Nous avons besoin de tout".

Les installations industrielles construites par Cuba sont celles susceptibles de diminuer la dépendance cubaine vis-à-vis du commerce avec l'étranger. Elles comprennent des usines qui fabriquent des engrais chimiques, des vêtements, des ustensiles de cuisine et des véhicules pour transporter les travailleurs entre leurs maisons et les fermes ou les industries.

Expansion nécessaire

L'électricité est un matériel brut essentiel dans l'industrialisation, et Fidel Castro a fait de l'expansion de la centrale de La Havane un projet prioritaire. Les ingénieurs estiment qu'il faudra huit mois pour achever la construction de la nouvelle section, laquelle devrait produire de l'électricité vers le milieu de l'année. Une centrale similaire a été complétée antérieurement en 20 mois.

Les centrales électriques installées depuis 1959 venaient soit de l'Union soviétique, soit de Tchécoslovaquie, où on utilise des systèmes à 50 cycles. Les ingénieurs cubains ont déclaré que les centrales électriques devront

être modifiées, et que les moteurs industriels, à l'électricité, achetés des pays socialistes, devront aussi être modifiés. Les appareils plus petits fonctionnent habituellement indifféremment avec des systèmes de 50 ou 60 cycles.

Il est probable qu'une grande partie de la nouvelle capacité industrielle sera utilisée pour des fins industrielles ou commerciales, et les statistiques du gouvernement indiquent que plus de 40 pour cent des familles cubaines n'ont pas l'électricité.

Les statistiques concernant l'économie cubaine sont limitées, mais certains détails laissent deviner le prix que doivent payer les Cubains pour développer leur pays.

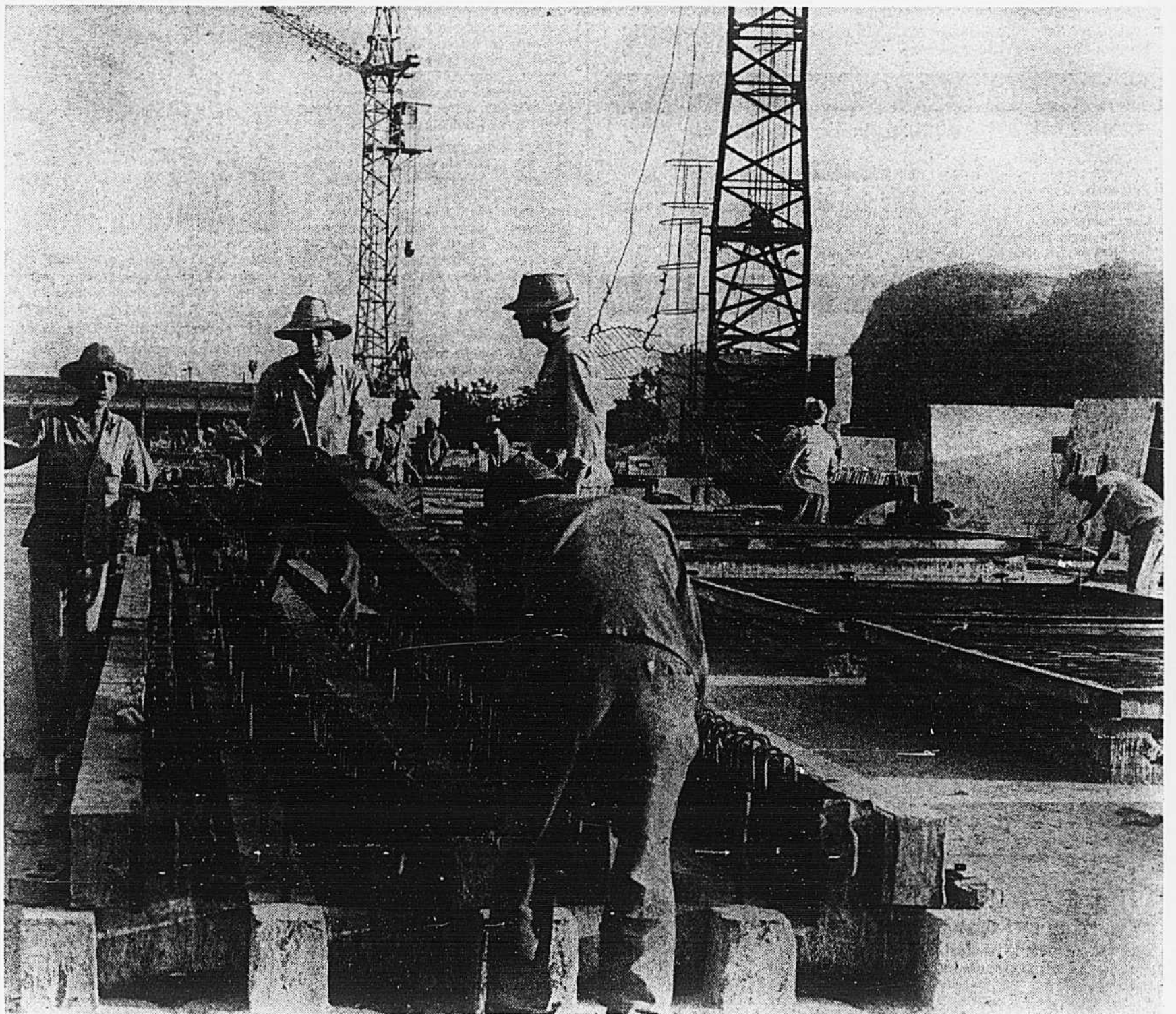
Ration de sucre

La ration individuelle de sucre a été réduite en février à quatre livres par mois. Les chiffres concernant la récolte de sucre, l'article d'exportation numéro un, n'ont pas été publiés cette saison, mais les observateurs croient qu'elle n'a pas été très bonne. Il semble que l'austérité imposée aux Cubains était nécessaire pour répondre aux engagements vis-à-vis des pays étrangers. Presque toute la récolte de sucre de Cuba est vendue aux Russes.

Un rapport publié en 1967 indiquait qu'il y avait 7,17 millions de bestiaux à Cuba. Cependant, les Cubains mangent rarement du bœuf, et les observateurs croient que le bœuf est un autre article important d'exportation.

Les relations rompues entre le gouvernement américain et le gouvernement Castro ont sans aucun doute créé des difficultés dans la réparation et l'entretien de l'équipement américain laissé dans le pays. Cependant, des compagnies installées dans des pays non communistes, tel le Canada, vendent à Cuba des parties qui s'adaptent aux machines fabriquées aux États-Unis, et il est probable que la possibilité pour Cuba d'exporter a un impact plus grand sur le rythme de son développement.

On trouve un exemple de l'état de développement industriel de Cuba à INPUD, l'industrie nationale d'appareils ménagers, à Santa Clara. INPUD fabrique des appareils de cuisine. L'une des parties du réfrigérateur cubain est en nickel, et un porte-parole officiel de l'usine a déclaré que cette partie devait être importée parce qu'aucune usine à Cuba n'était en mesure de produire cette pièce de nickel. Or, Cuba a des gisements substantiels de nickel, mais ce minéral est l'un de ses principaux articles d'exportation.



Des ouvriers cubains transportent des moules, dans une usine de préfabrication, à Gerona. Les photographes ne sont pas admis souvent dans les industries, car les Cubains n'aiment pas montrer des photos représentant des machines achetées à

des pays non-communistes. Les États-Unis ont imposé un blocus sur les ventes à Cuba, et les compagnies qui vendent aux États-Unis ne veulent pas que l'on sache qu'elles vendent aussi à Cuba.

photo PC

Les USA empêchent les Canadiens de séjourner à Cuba

III

par BUD JORGENSEN

de la Presse canadienne

LA HAVANE — Il y a encore une industrie du tourisme à Cuba, mais elle se préoccupe surtout des Cubains. La plupart des visiteurs étrangers qui viennent se prélasser sur les magnifiques plages de l'île viennent des pays socialistes.

Les hôtels ont les mêmes problèmes que les automobiles de fabrication américaine qui avancent avec bruit dans les rues de La Havane. Ils ont besoin de pièces de rechange pour atteindre le niveau nord-américain, mais les compagnies américaines ne veulent pas leur en vendre.

Des voyages de groupe pour les Canadiens, à Cuba, ont commencé en mars, sous la direction d'une agence de voyage de Toronto qui a nolié cinq avions comme première expérience. M. Graham Atkin, président de Unitours, a déclaré au cours d'une interview que les Cubains lui avaient demandé, en 1969, si sa compagnie serait intéressée à organiser des voyages de ce genre. À l'époque, Cuba créait des contacts dans diverses directions, dans le but d'améliorer ses relations et son commerce avec le Canada.

Atkin a dit que l'un de ses premiers problèmes fut de nolié un avion. Il entra en contact avec les principales compagnies régionales du Canada, mais celles-ci ne voulaient pas fournir d'avion, par crainte de gêner leurs relations d'affaires avec les agences gouvernementales des États-Unis.

Il écrivit alors au département d'État américain, pour avoir des éclaircissements sur la politique gouvernementale, et reçut subsequem-

ment un appel téléphonique d'un employé du consulat à Toronto. Celui-ci lui dit que "le gouvernement américain n'excuserait aucune activité susceptible de mettre de nouvelles sources de change étranger dans les mains du gouvernement Castro".

Voyage annulé

Air Canada fut ensuite approché et après de longues discussions accepta de fournir un avion nolié. Unitours organisa d'abord un voyage à Cuba en novembre 1970, mais Air Canada annula son engagement, sous le prétexte qu'aucun avion n'était disponible. Ce voyage devait avoir lieu peu après que les ravisseurs de James Cross furent expédiés de Montréal à La Havane, en retour pour la libération de Cross.

Unitours essaya encore en avril 1971, mais cette fois l'agence de tourisme de Cuba annula les réservations, en disant que les employés des hôtels devaient travailler à la récolte de la canne à sucre.

Un autre problème, a dit Atkin, est de trouver des hôtels qui se rapprochent des standards nord-américains. Les groupes Unitours passent quatre jours à Varadero Beach et quatre jours à La Havane. Ces deux endroits sont à environ deux heures d'autobus.

Le manque de logements appropriés est l'une des raisons pour lesquelles les Cubains sont réticents du côté du tourisme, et un observateur à Cuba a déclaré qu'une autre raison est "l'éthique révolutionnaire". Les hôtels autrefois réservés aux touristes riches et aux résidents bien nantis ont été convertis de façon à accueillir des groupes populaires.

De plus, on craint que les touristes n'exposent les Cubains à des influences jugées indésirables par le gouvernement Castro. Une grande partie des chambres d'hôtel disponibles, à Cuba, sont réservées aux jeunes couples cu-

bains en voyage de noces. L'État leur accorde un semaine gratis dans un hôtel lorsqu'ils se marient.

Les touristes russes viennent régulièrement à Cuba. Un vol d'Aeroflot part toutes les semaines de Moscou, et un diplomate de La Havane a dit que ce voyage est une récompense pour les travailleurs soviétiques exemplaires.

Les vêtements

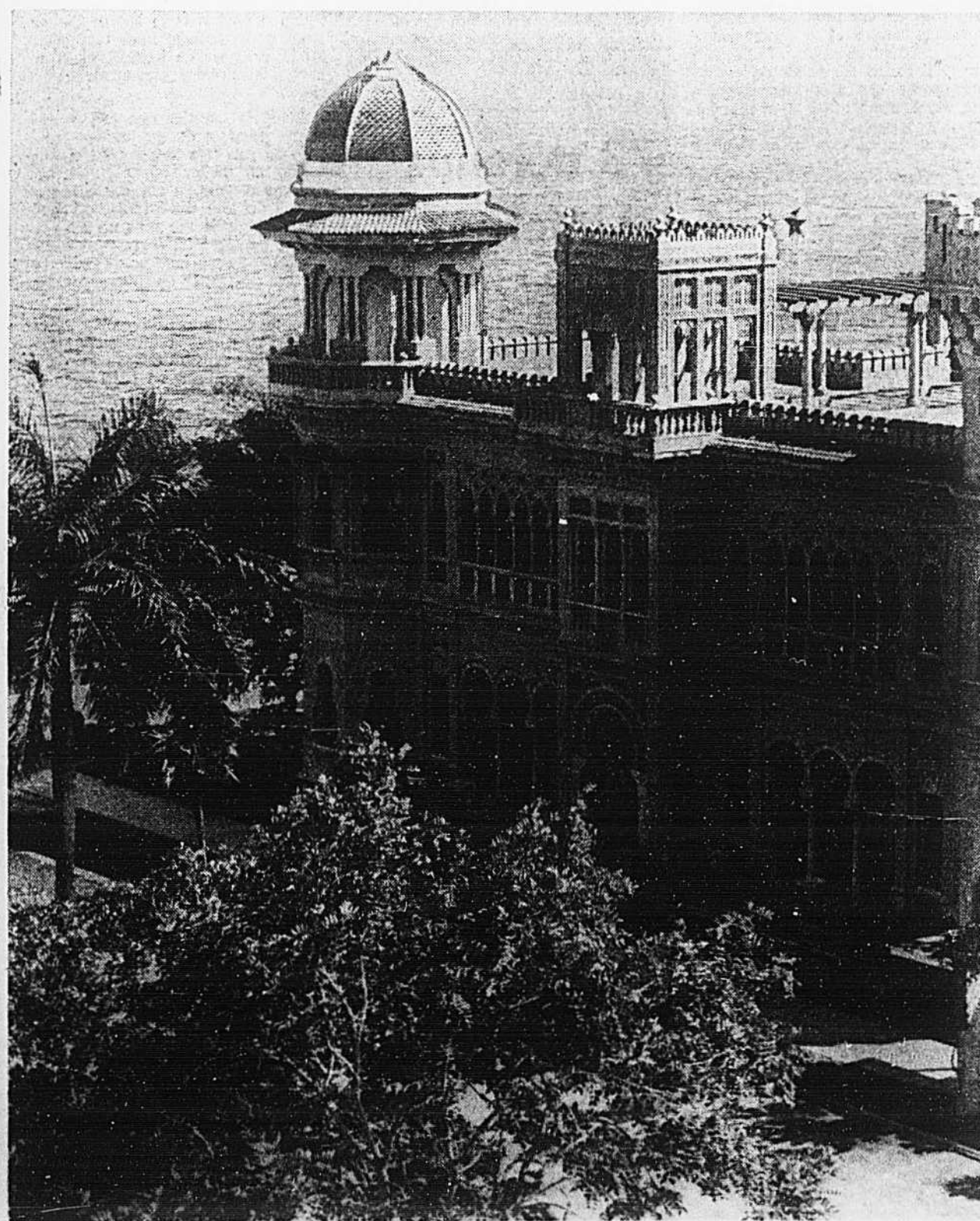
Les Cubains sont habillés très simplement, et leur nourriture est rudimentaire. L'absence de viande dans les restaurants est l'une des choses qui font que Cuba est un endroit peu attrayant pour beaucoup de Nord-Américains.

Un autre sujet d'irritation, c'est le fait qu'il y a souvent des pannes d'électricité, souvent en début de soirée. Les prix dans les hôtels sont raisonnables, environ le quart des prix nord-américains dans les villes.

Quelques touristes canadiens se rendent à Cuba pendant les mois d'hiver, mais cela demande une préparation longtemps à l'avance. Le chemin le plus court vers La Havane est par Mexico, et il faut réserver des chambres d'hôtel à l'avance.

DEMAIN:

Les ouvriers cubains.



Cette vaste demeure, située à Cienfuegos, Cuba, a été construite par un riche propriétaire cubain, vers 1920, avec des matériaux importés d'Europe pour la plupart. Le régime

Castro a converti plusieurs édifices autrefois réservés aux riches en lieux publics, et cette demeure est maintenant un musée.

photo PC



La météo

Froid... et un peu de soleil

C'est sûrement une malédiction de certains esprits occultes qui nous vaut de telles températures "un peu sous la normale", comme veulent nous le faire croire les météorologistes experts de Dorval.

Peut-être aussi que cette température froide nous vient de quelques nébulosités plus ou moins croissantes qui se trouvaient au-dessus de Cuba, il y a quelques jours, alors

que Castro pensait beaucoup à nos agents de police. Mais non ce n'est sûrement pas cette hypothèse qu'il nous faut retenir.

Une chose est certaine cependant, d'où qu'elle vienne, cette froide température n'est pas encore prête à partir. On annonçait ce matin que très peu de changements pour les jours à venir, si ce n'est qu'un peu plus de soleil.

A Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum 10° • Maximum 30°
Ensoleillé avec périodes nuageuses

DEMAIN
Minimum 15° • Maximum 35°
Ensoleillé

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi, Laurentides, Saint-Maurice	-5° 20°	Nuageux
Outaouais, Québec, Cantons de l'Est	10° 35°	Ensoleillé
Lac Saint-Jean	5° 35°	Périodes nuageuses
Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspésie	10° 30°	Neige locale
		Nuageux

Au Canada

	Aujourd'hui	Demain	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	40	50
Alberta	Nuageux	Edmonton	30	55
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	30	45
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	40	50
Ontario	Nuageux	Toronto	20	25
Nouveau-Brunswick	Neige	Saint-Jean	25	35
Nouvelle-Écosse	Neige légère	Halifax	30	40
Île-du-Prince-Édouard	Pluie	Charlottetown	30	35
Terre-Neuve	Neige intermittente	Saint-Jean	25	40

Si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	42	62	Chicago	38	61	New Orleans	49	80
Washington	44	74	San Francisco	54	61	Miami	66	88
Boston	35	48	Los Angeles	56	72			

Vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Paris	—	57	Moscou	—	43
Londres	—	55	Stockholm	—	46
Rome	—	63	Tokyo	—	61
Berlin	—	54	Athènes	—	61
Amsterdam	—	50	Casablanca	—	64
Bruxelles	—	54	Genève	—	50
Madrid	—	64	Le Caire	—	88

Vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	70	90	Bermudes	62	70
Mexico	46	82	Barbades	75	87
			Nassau	63	79
			Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

FRONT COMMUN

SUITE DE LA PAGE A 1

syndiqués du Front commun recroissent, par le truchement de leur syndicat respectif, des "suggestions" claires et précises sur le mode de contestation à suivre.

Par ailleurs, à Québec, le président de l'assemblée s'est échappé et a laissé entendre que les syndiqués recevraient "ces suggestions" des la fin de semaine.

"Vous n'aurez pas d'autre choix, d'indiquer M. Laberge, que d'étudier attentivement ces suggestions."

Et d'ajouter que les syndiqués n'ont pas le droit de demeurer silencieux, car "des grèves de 24 heures, ça ne fait pas bouger le gouvernement". On va dire au gouvernement, a-t-il lancé plus tard à Québec: "On l'a eu le droit de grève, vous avez refusé de négocier, mais, on va se battre!"

De toute façon, le Front commun ne croit plus aux négociations. A moins d'un revirement total de l'attitude gouvernementale, ce à quoi il ne semble pas croire.

"Nous n'avons pas beaucoup d'espoir que la table de négociation, suspendue, reprenne avec des chances de succès, à moins que le gouvernement change radicalement son fusil d'épaule", a lancé M. Laberge.

Le président de la FTQ a ajouté que le Front commun n'a pas le droit de faire croire aux syndiqués ou à la population qu'il y a des chances que ça marche.

"Il n'y a pas de chance d'en sortir à moins d'une action commune", a lancé M. Laberge, qui a conclu en disant que le Front commun va connaître "les heures les plus intéressantes qu'on a connues".

Injonctions illégales

Le Front commun, semble-t-il, ne tiendra pas compte des injonctions possibles ou du moins de bon nombre d'entre elles.

M. Laberge a indiqué que les instructions que recevront les syndiqués seront précises à ce sujet, ajoutant que, selon le Front commun, plusieurs des injonctions émises jusqu'à présent sont illégales et que les syndiqués sont prêts à plaider jusqu'en Cour suprême à ce sujet.

Quant à M. Pepin, il a, pour sa part, déclaré que si le gouvernement était prêt à réviser radicalement ses positions, le Front commun serait prêt à retourner à la table des négociations à quelques heures d'avis, mais que, quant à lui, le Front commun ne changera pas les siennes.

"Est-ce que nous croyons à nos demandes? Je pense que oui. Si nous y croyons, nous passerons à travers", a dit M. Pepin.

Mêmes propos dans la bouche du président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, qui a indiqué que "le gouvernement bougera si les travailleurs demeurent unis".

Un certain mutisme

Les chefs syndicaux, toutefois, n'ont pas voulu dévoiler trop avant leur stratégie.

A un syndiqué qui demandait la date de la grève, la salle, à Trois-Rivières, a répondu de ne pas la donner tout de suite, mais M. Pepin a répliqué: "A brève échéance, quelque chose va se produire bientôt. Votre impatience va être bien vite partie."

A Trois-Rivières, un syndiqué a conclu en lançant aux chefs syndicaux: "Demandez-nous en des gestes, de

donner un grand coup, on va le faire." Sous les applaudissements de la salle, il lui fut promis que son vœu serait exaucé sous peu.

AVORTEMENTS

SUITE DE LA PAGE A 1

mandes de patientes pour des raisons socio-économiques, non pour des raisons de santé comme il est prévu dans le code.

Hôpitaux catholiques

Par ailleurs, dans certains hôpitaux catholiques, on semble pratiquer des hystérectomies électives, lesquelles sont permises par un comité "moral et médical" au lieu de faire des avortements qui, eux, devraient être autorisés par un comité ad hoc, fait remarquer le directeur du magazine, M. John Boyd.

L'augmentation la plus importante quant au nombre d'avortements a été notée en Nouvelle-Écosse (600 p. cent.). La Saskatchewan suit avec 532 p. cent. et le Québec 500 p. cent. D'autre part, l'Ontario et la Colombie-Britannique comptent près des trois quarts des avortements.

M. Boyd a déclaré que 733 hôpitaux ont été approchés pour répondre au questionnaire mais que seulement 361 ont accepté de participer au sondage.

Il semblerait que plusieurs hôpitaux aient manifesté le désir de voir le comité de décision s'assouplir et les critères dont ils se prévalent être définis plus clairement.

Le sondage montre aussi que les femmes qui n'ont pas 20 ans hésitent moins à recourir à l'avortement que celles qui ont entre 20 et 35 ans.

La publication médicale mensuelle qui a effectué l'enquête est publiée par Southam Business Publication Ltd et est distribuée à près de 9,000 techniciens de la santé à travers le Canada.

UN STADE

SUITE DE LA PAGE A 1

qu'on pourra déployer en 20 minutes tout au plus.

L'utilisation du béton précontraint et du béton à voile mince, explique, selon M. Phaneuf, pourquoi on parviendra à construire le stade à un prix abordable, malgré ses lignes architecturales des plus spectaculaires.

Pour la durée des Jeux olympiques, le stade aura une capacité de 70,000 personnes, grâce à des estrades temporaires de 20,000 sièges. Installées à l'extrémité est de l'ellipse, donc sous le mât, ces estrades et les sièges temporaires de la piscine adjacente cèderont leur place après les Jeux à une piste d'athlétisme de 250 mètres, entre le stade et la piscine.

L'utilisation à longue échéance

Le problème majeur était évidemment son utilisation à longue échéance. Il fallait que le stade serve, après les Jeux, pour autre chose que l'athlétisme, autrement dit qu'il devienne le domicile des Expos de la Ligue Nationale de baseball, et des Alouettes ou d'une équipe de la Ligue Nationale de football.

M. Phaneuf et ses acolytes s'en sont merveilleusement bien tirés. Grâce au jeu d'estrades mobiles de 5,000 sièges, qui se déplaceront sur un coussin d'air, on pourra facilement jouer au

baseball un jour et au football le lendemain.

"La forme elliptique du stade, a expliqué M. Phaneuf, nous a permis de solutionner le problème de l'après-Jeux olympiques.

"En effet, cette forme rendait possible l'utilisation du stade pour le football, le baseball, le soccer, tout en nous permettant de respecter une de nos plus importantes prérogatives, soit celle de garder le spectateur le plus près possible de l'action, quel que soit l'événement sportif," a dit M. Phaneuf.

Le spectateur sera près de l'action

"En fait, le spectateur sera aussi près de l'action qu'au stade Jarry", a dit avec fierté celui qui a conçu le parc Jarry en moins d'un an, et à quelques jours d'avis.

La membrane qui sert de toit et le mât qui la suspend demeurent évidemment la pièce la plus spectaculaire du complexe sportif. Celle qui en fera un centre touristique recherché par tous les visiteurs dans la métropole, sans compter sa grande utilité.

Le mât ne sera pas qu'une masse informe d'une hauteur de 500 pieds. Comme l'a expliqué son concepteur, le Français Taillibert, elle contiendra pas moins de 100,000 pieds carrés de superficie de plancher, réparties sur 16 niveaux qui deviendront autant de gymnases d'entraînement pour différentes disciplines sportives.

Des ascenseurs sur le mât

Le long de la face externe du mât, des ascenseurs transporteront les visiteurs jusqu'à la terrasse et au restaurant panoramiques situés à 500 pieds du sol. En d'autres mots, ce mât et la membrane qu'il dissimulera, combinent en un seul et même élément deux des atouts des équipements sportifs de Munich, soit l'aiguille et la toile d'araignée géante qui recouvre le stade, le gymnase et la piscine.

Il faut toutefois bien comprendre que le stade ne pourra pas servir de salle de spectacle, comme l'Astrodome de Houston, par exemple, puisqu'il ne sera pas complètement fermé aux intempéries. La membrane en plastique offrira toutefois l'avantage de pouvoir y présenter des spectacles sportifs dans les meilleures conditions possible, malgré la neige ou la pluie.

La piscine, comme nous l'avons souligné, sera située à l'extrémité est du stade. Elle aura une capacité permanente de 1,500 sièges, capacité qui sera portée à 7,000 sièges pour la durée des Jeux olympiques. Sur ce point, Montréal répète l'expérience de la piscine olympique de Munich.

Le vélodrome

Situé lui aussi à l'extrémité est du stade, mais plus au sud que la piscine, le vélodrome offrira une piste de 283,714 mètres, et une capacité permanente de 7,000 places.

Des aménagements extérieurs pour le tennis, l'entraînement en athlétisme, cinq niveaux de stationnements pour 5,000 voitures, un stationnement pour 300 autobus à long trajet, et un autre stationnement pour les autobus de la Commission de transport de CUM compléteront l'aménagement du terrain de 22 millions de pieds carrés connu sous le nom de parc Maisonneuve, et délimité, comme on le sait, par les rues Sherbrooke, Pie IX, Boyce et Vau.

La construction de ce stade devrait commencer en octobre 1972 pour être terminée à l'été 1975.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

que la paternité de l'attentat, ne semble pas laisser les limiers indifférents.

Mercredi, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures avait déclaré qu'on accordait la plus haute importance à la poursuite de l'enquête et à la découverte des coupables.

Il a fallu près de deux jours à la division du protocole pour établir que les employés de la Mission commerciale cubaine jouissaient de l'immunité diplomatique.

Cependant, à propos des armes qui ont été trouvées lors de la perquisition à la délégation cubaine, M. Drury a affirmé que toutes les armes doivent être enregistrées, ce qui n'était pas le cas chez les Cubains.

Mesures de sécurité maintenues

Le ministre canadien a indiqué, par ailleurs, que les mesures de sécurité seront maintenues aussi longtemps qu'on le jugera nécessaire. Ainsi, hier encore, il y a eu un appel à la bombe au consulat de Toronto.

Les recherches se poursuivent toujours pour mettre la main au collet des personnes qui ont causé l'attentat de lundi à Montréal, mais, selon M. Drury, on a fait jusqu'à maintenant peu de progrès dans cette enquête.

Quoi qu'il en soit, il semble maintenant assuré que les relations diplomatiques entre Cuba et le Canada redeviendront tout à fait normales.

On sait que le Canada vend chaque année à Cuba des biens d'une valeur de \$56 millions, dont une grande partie en bétail.

L'ALLIER N'A PAS

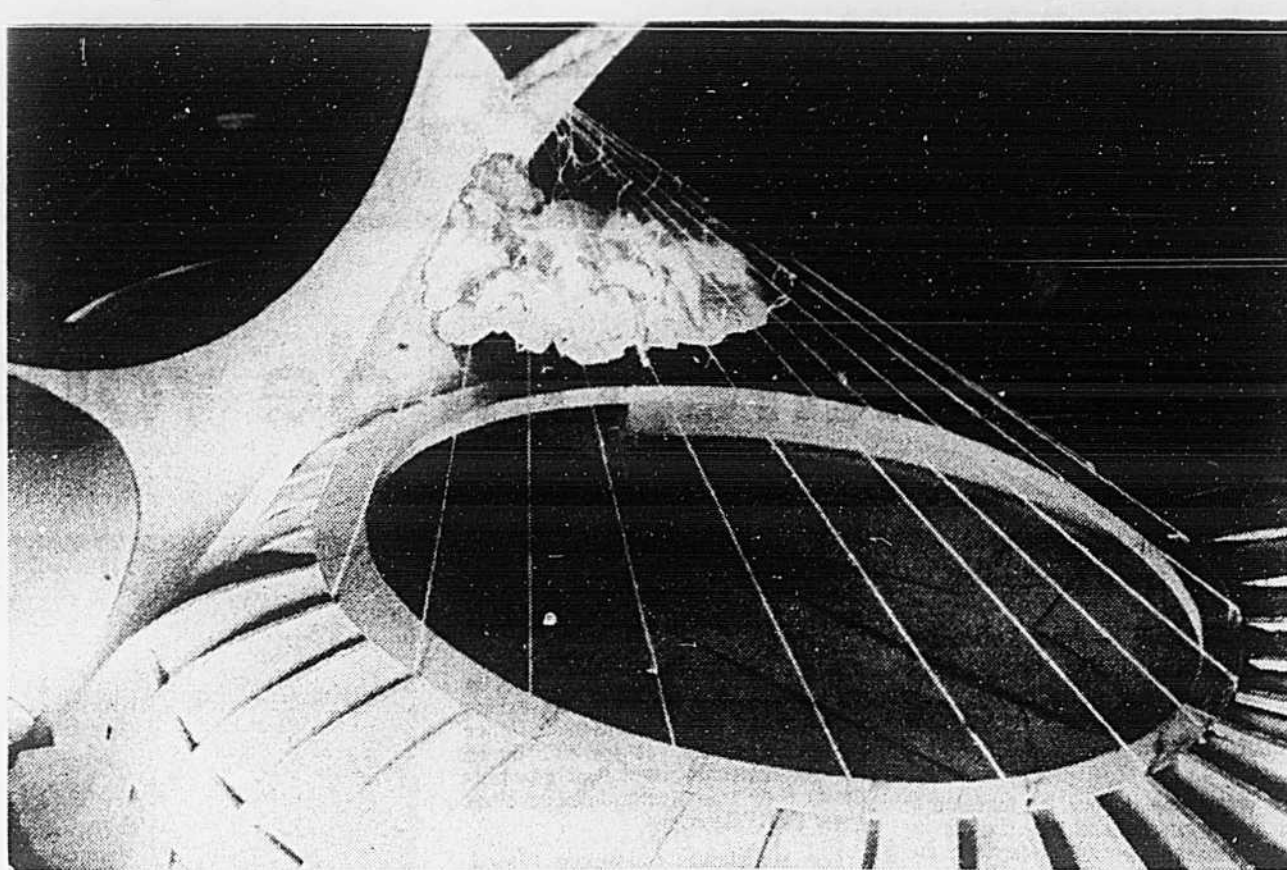
SUITE DE LA PAGE A 1

ces très graves qu'elle pourrait avoir en matière de négociation.

"Une solution politique du différend serait sans doute facile et rapide, car il suffirait tout simplement de convoquer une commission parlementaire et d'imposer un règlement politique, a dit M. L'Allier.

"Cependant, ce serait la faillite de la solution négociée et, sans doute, la fin de la table centrale des négociations comme mécanisme de dialogue et d'entente entre le gouvernement et ses employés. On pourrait même parler de remise en question de toute la négociation dans le secteur public", a dit le ministre de la Fonction publique.

M. L'Allier a précisé que devant cette alternative le gouvernement continuera de privilégier et défendre la solution négociée tant que celle-ci ne nuira pas à l'intérêt de la collectivité.



C'est en dévoilant que le stade olympique serait protégé contre les intempéries par une membrane en plastique que le maire Jean Drapeau a causé la principale surprise, hier.

Ce procédé est déjà connu depuis huit ans, puisqu'il est similaire à celui de la piscine du boulevard Carnot, à Paris.

"Si après avoir épuisé tous les mécanismes de négociation il n'y avait aucune possibilité de poursuivre le dialogue, je serais le premier à demander l'intervention soit du Parlement ou d'une commission parlementaire", a affirmé le ministre de la Fonction publique.

Toujours au sujet des négociations, M. L'Allier a répété par ailleurs qu'il ne sera pas présent à la table centrale de négociation si celle-ci se réunit à nouveau.

"Je n'irai pas à la table de négociations, a dit M. L'Allier. Si jamais j'y vais, ce sera pour dire à la partie syndicale que les gens qui nous représentent sont bel et bien nos négociateurs."

Jeudi, le Front commun avait exigé la présence de M. L'Allier à la table de négociations ainsi que de nouvelles offres salariales pour poursuivre les discussions.

En ce qui concerne cette nouvelle offre, M. L'Allier a répété hier qu'il appartient maintenant à la partie syndicale d'en faire une puisque le gouvernement vient de répondre à la sienne.

M. L'Allier a refusé cependant d'indiquer si le gouvernement décidera lui-même de faire une nouvelle offre si le Front commun maintient son attitude.

Quant à la rupture des négociations, M. L'Allier en a attribué la responsabilité au Front commun et il s'en est dit surpris et déçu d'autant plus qu'à son avis deux questions importantes n'avaient pas été réglées à la table centrale.

"Si les négociations étaient dans une impasse hier (mercredi) sur la question salariale, pourquoi les représentants du Front commun n'ont-ils pas accepté la suggestion des négociateurs du gouvernement de faire porter la discussion sur un des trois autres sujets que nous avions convenu ensemble de discuter à cette table?", a dit M. L'Allier.

Au sujet de ces deux autres sujets, l'assurance-salaire et le régime de retraite, le Front commun a fait savoir hier qu'il aurait été inutile de les discuter parce que toute discussion à leur sujet serait liée à la solution des deux premiers points en discussion, soit les salaires et la sécurité d'emploi.

M. L'Allier a repoussé cet argument des centrales syndicales affirmant que ces deux sujets sont aussi importants que les deux premiers.

DRAPEAU COMPTE

SUITE DE LA PAGE A 1

sion d'une médaille olympique-souvenir. Le gouvernement ouest-allemand a aussi imprimé une monnaie spéciale dont la vente a apporté des revenus considérables à l'organisation des Jeux de Munich.

Quant au comité organisateur des Jeux olympiques, qui n'aura pas à s'occuper de l'aménagement de l'infrastructure mais seulement de préparer et d'organiser les jeux eux-mêmes, la maire estime qu'il pourra s'autofinancer grâce à des revenus ordinaires (comme, par exemple, le prix des billets d'entrée, les concessions, les droits d'édition et de télédiffusion).

Habitations à loyer modique

Pour ce qui est des installations, M. Drapeau mise, outre sur les "revenus extraordinaires" énumérés, sur l'investissement public à long terme — comme par exemple pour le prolongement du métro — et sur l'application de programmes conjoints avec les gouvernements fédéral et provincial. Sur ce dernier point, le maire faisait notamment allusion à la construction d'habitations à loyer modique qui serviront à abriter les athlètes aux Jeux de 1976 pour ensuite servir de façon permanente aux personnes éligibles.

Ces habitations seraient construites "à proximité" du stade olympique.

Si le maire estime que le coût des Jeux pourra être assumé sans subventions gouvernementales spécifiques, il n'en demeure pas moins qu'il compte sur l'aide indirecte des autres paliers de gouvernement.

Le premier ministre

Présent parmi les 2,500 invités, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, n'a pris la parole que brièvement pour donner l'assurance à M. Drapeau que l'attitude de son gouvernement était "une attitude très ouverte à la collaboration... mais normalement vigilante".

A un journaliste qui faisait observer au maire Drapeau, à la conférence de

presse qui a suivi, qu'aucun ministre fédéral n'était cependant présent à la présentation audio-visuelle, M. Drapeau n'a pu que constater le fait tout en notant que "plusieurs sous-ministres" étaient présents.

Questionné par le représentant du quotidien français "Le Monde" quant à savoir si la "conférence de presse internationale" ne visait pas à faire pression sur le gouvernement fédéral en vue d'une plus grande collaboration financière, M. Drapeau a répondu par la négative tout en reconnaissant que si elle avait un tel effet, il n'en serait point fâché.

Les répercussions d'une manifestation

La tenue d'une manifestation devant l'édifice de l'OACI, où avait lieu la conférence de presse, n'a pas été sans répercussion sur ces événements en amenant quelques journalistes de la presse étrangère à poser des questions à caractère social.

La manifestation, organisée par le Greater Montreal Anti-Poverty Coordinating Committee, groupait une trentaine de personnes demandant aux autorités municipales d'accorder la priorité à la rénovation urbaine plutôt qu'aux Jeux olympiques.

M. Drapeau a paru particulièrement piqué au vif quand un journaliste anglophone a traduit dans une question les aspirations des manifestants. Il le déclara "hors d'ordre", sur quoi le journaliste répliqua: "Vous n'avez aucune conscience, M. le maire".

A un journaliste italien qui reliait la manifestation montréalaise à celles qui ont marqué les Jeux olympiques à travers le monde et qui, de là, s'interrogeait sur le sens du mot olympisme chez les jeunes, M. Drapeau a répondu que "contre quelques dizaines de protestataires, les fédérations sportives enregistrées des milliers de nouvelles adhésions chaque année".

Le maire de Montréal n'a cependant pu fournir, à ce moment-ci, de réponse précise au confrère qui lui demandait quelles seraient les possibilités d'accès aux Jeux de 1976 pour le Montréalais moyen.

73 détenus et internés à Belfast

BELFAST (AFP) — M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, a annoncé, aujourd'hui, la libération immédiate de 73 détenus et internés.

Le pro-consul britannique a également indiqué que le navire-prison "Maidstone", ancré dans le port de Belfast, allait être désaffecté.

Cent trente-deux internés poursuivent depuis une huitaine de jours une grève de la faim pour protester contre les conditions de détention à bord du "Maidstone".

En présentant cette première mesure d'apaisement depuis la mise en place de l'"administration directe" de l'Ulster, M. Whitelaw a exprimé l'espoir que cette décision de libérer 73 internés marquera "le début de l'abandon des mesures d'internement".

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations contenues à LA PRESSE sont également réservés. "Coursier de la dernière classe" — Enregistrement numéro 1400. Post de retour garanti.

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE

..... 874-7272

PETITES ANNONCES

Commandes 874-7111
Sondages 874-7111
Pour changer ou annuler 874-7295
Sondages 874-7111

PROMOTION

..... 874-7100

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h.m. à 5 h.p.m.
le samedi: 8 h.m. à 5 h.p.m.

PUBLICITÉ

Grandes annonces 874-7306
Tele-Presse, cahiers spéciaux 874-7030
Vacances/Voyages 874-7008
Carrières et professions 874-7016
Nominations 874-7320

REDACTION

Le bureau du lundi au vendredi 874-7061
Piquette 874-7030
Éditorial 874-7008
Sports 874-7029
Finances 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vieilles nouvelles 874-7023
Nouvelles toutes semaines 874-7061

RESSOURCES HUMAINES

..... 874-7383

Le colloque de l'ACFAS: un "paneliste" réclame plus d'action

par Rose-Anne GIROUX

Rares, maintenant, sont les colloques ou les congrès où il ne se fait pas un brin de contestation surtout en milieu universitaire: quel que soit le sujet abordé, il se trouve toujours quelqu'un pour réclamer une remise en question globale, pour condamner "le" système ou réclamer une participation de la masse.

A ce point de vue, le colloque de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) qui s'est déroulé, hier, à l'Université de Montréal, n'était pas différent des autres, sauf qu'à cette occasion, ce ne sont pas tant les étudiants, les professeurs et autres scientifiques qui se montrèrent "agressifs", comme un groupe de ménagères de Saint-Lambert venues réclamer l'appui immédiat de ce corps savant, dans leur lutte bien "concrète" pour préserver le parc de la Voie maritime.

Le colloque avait pour thème: "L'environnement québécois en l'an 2000". Il réunissait environ 125 participants venus aborder la "question globale" de l'environnement québécois "dans une perspective d'avenir".

L'on a donc entendu des

"panelistes" de choix expliquer le pourquoi et le comment de la lutte anti-pollution, de la préservation et de l'harmonisation des ressources, des télécommunications de l'avenir, de "l'eau douce et de l'homme", des systèmes de transport futurs; le tout dans une perspective globale ayant tenu compte, plus particulièrement, du milieu urbain.

Tout ce que réclamait le groupe de Saint-Lambert, c'était une résolution officielle de l'ACFAS donnant l'appui de cet organisme à la bataille des citoyens de cette municipalité pour empêcher la construction d'un cégep sur ce qu'ils considèrent comme l'un des meilleurs espaces verts restant dans ce coin de la rive sud.

Il n'y eut pas de résolution du genre, parce qu'aux dires de l'un des responsables de l'ACFAS, il aurait fallu, au préalable, réunir l'exécutif de l'organisme, etc... "Parallèle résolution pourrait venir, cependant, dans une dizaine de jours", a ajouté le même responsable. "Oui!" a répliqué l'une "des femmes" de Saint-Lambert, c'est tout de suite qu'on a besoin d'aide. Le référendum qui va trancher la question, c'est pour bientôt!"

En fait, l'intervention du groupe de Saint-Lambert n'a

fait qu'illustrer, une nouvelle fois, le fossé profond qui sépare les scientifiques et les chercheurs de la réalité; l'un des problèmes aussi auxquels ils sont confrontés de plus en plus souvent: un homme de science peut-il ou doit-il être militant?

Pour au moins l'un des nombreux "panelistes" présents, la question ne se pose même plus: scientifique (biologiste), fonctionnaire de surcroît, M. Tony LeSauter milite depuis plusieurs années pour la préservation du milieu (formation d'associations de citoyens, etc.), en plus d'acquiescer sa tâche de directeur de la division du génie sanitaire, au ministère des Affaires municipales.

M. LeSauter n'a pas hésité non plus à critiquer l'ACFAS: "Son rôle devrait être plus militant, a-t-il dit. Moins de colloques et plus d'action!"

Mais le propre du cher-

cheur étant de rechercher sans cesse de nouvelles réponses, il n'est pas surprenant qu'ils hésitent à "militariser", surtout quand ils ont peine à prendre position sur papier: partout, ce ne sont que des nuances et des "peut-être". Ironie du moment: juste après l'intervention de M. LeSauter, quel qu'un a demandé à un autre "paneliste", M. André Marsan, du Centre de recherches écologiques de Montréal, quel système il entrevoyait "pour remplacer le système capitaliste fondé sur la production à outrance, sur l'utilisation croissante et destructrice des ressources".

"Je ne sais pas", a répondu M. Marsan, qui a toutefois expliqué par un dessin mathématique au tableau qu'en vertu des données disponibles il faut s'attendre à une retombée du niveau de vie "pour aider les pays en voie de développement".

Une science et non pas une religion...

C'est l'écologiste Pierre Dansereau qui a eu le mot de la fin, chargé qu'il était de tirer les conclusions générales du colloque: "Il faut se rappeler, a-t-il dit, que l'écologie est une science et non pas une religion!"

Par ailleurs, M. Dansereau a fait valoir: "Ce n'est pas parce qu'on est homme de sciences qu'on doit refuser

d'être militant. Il y en a qui le sont par nature! Mais sans être militant, on peut, a-t-il ajouté, être interventionniste". Et l'intervention des urbanistes, des ingénieurs, etc., elle peut se manifester, selon lui, dans la planification et l'aménagement du territoire, dans l'amélioration des contrôles technologiques devant protéger le milieu, etc.

En sortant du lieu du colloque, l'on croissait "les femmes" de Saint-Lambert qui se faisaient un "plaisir" de distribuer le journal du comité de citoyens: "Votons contre le règlement de zonage 892: un site de 74 acres à protéger."

M. Fortin, "même dans les pays où l'action gouvernementale est assez directe".

Résultat: la tendance actuelle à l'accroissement des grands centres va continuer de se manifester, ce qui n'est pas nécessairement "la" solution, a fait valoir le directeur du CRUR avec des précautions de chercheur.

loir qu'un village n'est vraiment viable qu'au moment où son économie se fonde presque entièrement sur l'agriculture, ce qui est évidemment de plus en plus rare. Et pour rendre les petites municipalités d'aujourd'hui rentables, il faudrait grossir leur population en décentralisant les emplois, ce qui est extrêmement difficile, selon

Paneliste au congrès de l'ACFAS, M. Fortin a fait va-

l'ionner: l'avenir est aux grandes villes. Selon lui, en effet, il ne faut pas songer à "revenir à une utopie à l'inverse", à ce qui est en train de devenir un mythe du ruralisme et du "retour au p'tit village perdu dans la verdure".

Malgré le problème de la déshumanisation, l'avenir est encore aux grandes agglomérations urbaines

Vous déménagez? Indiquez-nous votre nouvelle adresse dès que vous la connaissez!

Inscrivez-la sur la carte que nous vous envoyons avec votre compte

Ainsi, vous serez assuré d'un meilleur service!

ANNONCE

ENTERRÉE VIVANTE!

Un livre condensé

Ils la déposèrent dans une caisse qui avait toute l'apparence d'un cercueil. Elle entendit des pelletées de terre s'écraser sur le couvercle de sa bière, puis un rire étouffé. Après des heures d'un silence affolant, elle comprit que personne ne reviendrait... Lisez dans Sélection du Reader's Digest d'avril la terrifiante aventure d'une Américaine de 20 ans qui fut enterrée vive par ses ravisseurs. La jeune fille raconte elle-même les 83 heures de cauchemar qu'elle a vécues avant d'être délivrée de son tombeau par les agents du FBI — et comment, à certains égards, sa vie en a été changée pour toujours. Achetez Sélection d'avril aujourd'hui même!

Les réminiscences du Colonel

L'adieu à l'école:

"J'ai quitté la maison familiale vers douze ans. Je m'étais trouvé du travail sur une ferme à Greenwood dans l'Indiana. Je gagnais de dix à quinze dollars par mois, avec chambre et pension. Je me levais avant l'aube pour nourrir les animaux et, quand je revenais de l'école, j'épluchais le maïs ou je faisais de menus travaux jusqu'à 8 ou 9 heures du soir. En septième année, nous avons commencé à apprendre l'algèbre et je n'y comprenais rien. Je me suis dit que si je devais me démêler avec des X et des Y jusqu'à la fin de l'école, c'est moi qui demeurerais le premier inconnu. Ma formation scolaire s'est arrêtée là, près de Greenwood dans l'Indiana, et c'est l'algèbre qui en a été la cause."

"Si l'algèbre n'y a pas perdu grand chose, les amateurs de Poulet Frit à la Kentucky ont gagné beaucoup avec le Colonel. Après avoir touché à plusieurs métiers, celui-ci retourna à ses premières amours: la cuisine. C'est ainsi que partout au Canada, vous pouvez déguster le délicieux Poulet Frit à la Kentucky, "bon à s'en lécher les doigts", préparé selon la recette du Colonel. Personne ne sait mieux apprêter le Poulet Frit à la Kentucky que le Colonel Sanders et ses aides."

Poulet Frit à la Kentucky.

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

Scott's Villa du Poulet

Le yoga: ni religion, ni acrobatie mais un mode de vie 23½ hrs sur 24

par Jeanne DESROCHERS

Autour d'un Belge qui n'a vraiment pas l'air de jouer au guru, s'est fait une certaine unanimité parmi les adeptes du yoga au Québec. Unanimité bien relative, car on trouve beaucoup de sectarisme dans le monde de l'harmonie cosmique. Chaque école a son maître, pour qui les autres sont des charlatans.

André Van Lysbeth ne prétend pas détenir le monopole de la vérité. Pour lui, le yoga est surtout recherche d'harmonie, et tout ce qui peut aiguiller un homme ou une femme vers cette recherche est une bonne chose. Il y a des gens, dit-il, qui sans maître et sans théorie, sans même connaître le mot yoga, adoptent un style de vie qui en font de véritables yogis.

M. Lysbeth, président-fondateur du plus important centre de yoga en Europe, l'Institut de yoga de Bruxelles, revient au Québec chaque année depuis 1970, pour aider quelque 200 professeurs de yoga (le nombre augmente d'une année à l'autre) à parfaire leur formation au cours de sessions d'été qui ont lieu au CEGEP de Cap-Rouge, dans la banlieue de Québec.

Un pédagogue

Ses élèves considèrent M. Lysbeth comme le pédagogue qui a le mieux réussi à intégrer à la vie occidentale une philosophie et des techniques trop souvent importées telles qu'elles, et mal digérées. M. Lysbeth dirige la revue Yoga, la seule revue spécialisée du genre, en langue française. Il a publié trois livres chez Flammarion, livres qui peuvent apprendre aux adeptes à pratiquer le yoga sans professeur.

Le yoga indien est surtout tourné vers la réalisation de soi, dit M. Lysbeth; il vise une intégration totale avec le cosmos. Tandis qu'ici, on le considère surtout comme une pratique hygiénique, avec

quelques éléments d'hygiène mentale.

De l'extérieur, on imagine facilement le yoga comme une religion réservée aux initiés, ou encore une gymnastique acrobatique inaccessible.

Pour les mordus, le yoga est un état d'esprit.

Lysbeth, finissent par perdre leurs élèves. Peut-être s'en trouve-t-il qui restent populaires, tout en faisant du mauvais yoga. Mais si les élèves restent, c'est qu'ils y trouvent quelque chose de bon. Alors, il n'y a pas de mal!

C'est reposant d'enten-

dre parler de yoga de cette façon, quand tant de gens ont tendance à en faire une espèce de club exclusif.

En attendant de revenir en juillet et août pour les sessions d'été de Cap-Rouge, M. Lysbeth entreprend ce soir une session

de trois jours, ouverte au public. Même des gens qui décideraient aujourd'hui de se rendre au campus de Cap-Rouge y seraient acceptés, nous a-t-on affirmé. M. Lysbeth est l'invité du Centre canadien de yoga, dont M. Claude Tessier est le président.



M. André Van Lysbeth avec l'un des professeurs de yoga qu'il a contribué à former, Mme Andrée Tourigny de Saint-Lambert.

"On fait du yoga 23 heures et demie par jour", dit M. Lysbeth. La demi-heure qui reste, c'est celle où on ne réussit pas à se sentir en harmonie avec soi-même et avec l'entourage. Quand on peste contre un embouteillage, par exemple.

Et le plus sensationnel n'est pas nécessairement le plus efficace. Il n'est pas exclu que certains adeptes du yoga se plaisent à épater la galerie.

Même parmi les zélés qui se lancent sans préparation dans des acrobaties compliquées, M. Lysbeth croit que les risques d'accidents ont été très exagérés. De même que le risque d'être induit en erreur par un mauvais professeur. Les professeurs vraiment mauvais, selon M.

Un médecin pratique délibérément un avortement illégal

ST. PAUL, Minn. (UPI) — Jane Hodgson, un médecin de St. Paul n'a pas hésité à pratiquer délibérément un avortement sur une jeune mère qui le réclamait afin de gagner son point: faire changer la loi qui défend l'avortement dans l'Etat du Minnesota.

Elle a, entre-temps, abandonné sa clientèle privée et s'est engagée temporairement comme directrice médicale dans une agence de planning familial, à Washington.

Le docteur Hodgson se dit prête à se battre aussi longtemps qu'il le faudra pour faire adopter les changements qu'elle préconise. "On y mettra des années, dit-elle, mais on y arrivera".

Le cas qui pourrait envoyer le docteur Hodgson en prison concernait une jeune femme de 24 ans, mère de deux enfants qui, dès les premières semaines de sa troisième grossesse contracta la rubéole, maladie fatale aux futurs bébés portés dans ces conditions.

Le docteur Hodgson, femme de médecin et chef de file du mouvement de réforme des lois sur l'avortement a attendu longtemps son cas type. Elle souhaite même être trouvée coupable du délit dont on l'accuse et

qui pourrait lui valoir quelques années de prison, parce qu'alors, elle ramènerait sa cause en appel devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

Lorsque la jeune femme qui réclamait l'avortement à cause de la rubéole se présenta devant le docteur

Hodgson, celle-ci accéda à sa demande, après avoir au préalable consulté d'autres médecins. L'opération terminée, elle avertit elle-même les autorités du délit qu'elle avait commis. En cour, on prouva sa culpabilité et on lui imposa une sentence de 30 jours de prison, avec sursis.

Aide aux consommateurs dans le secteur Lafontaine

Un bureau de recherche et de protection des consommateurs s'est ouvert dernièrement dans le secteur Lafontaine. Mis sur pied par huit jeunes travailleurs formés par les spécialistes de l'Association coopérative d'économie familiale, son rôle est d'informer et d'éduquer le consommateur.

"La population, écrit M. Raymond Asselin, coordinateur, est souvent aux prises avec des problèmes d'endettement et de budget tout particulièrement. Nous voulons l'aider à trouver des solutions adéquates."

"La loi n'est accessible qu'à ceux qui ont les moyens de se payer les services d'un avocat, notre bureau veut

corriger cette situation en diffusant gratuitement toutes les explications nécessaires à la compréhension de la loi régissant la consommation."

Les citoyens demeurant dans le secteur délimité par les rues St-Grégoire et Sherbrooke, Iberville et Christophe-Colomb peuvent profiter des services dispensés par le bureau. On organise des rencontres collectives mais des entrevues individuelles sont également prises.

Par ailleurs, on est à organiser un cours populaire pour les citoyens du quartier. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec les responsables au numéro de téléphone suivant: 526-7783 (poste 61 ou 63).

Deux armes s'allient pour combattre la carie.

L'Association dentaire canadienne reconnaît officiellement l'efficacité de Crest comme dentifrice anticarie.

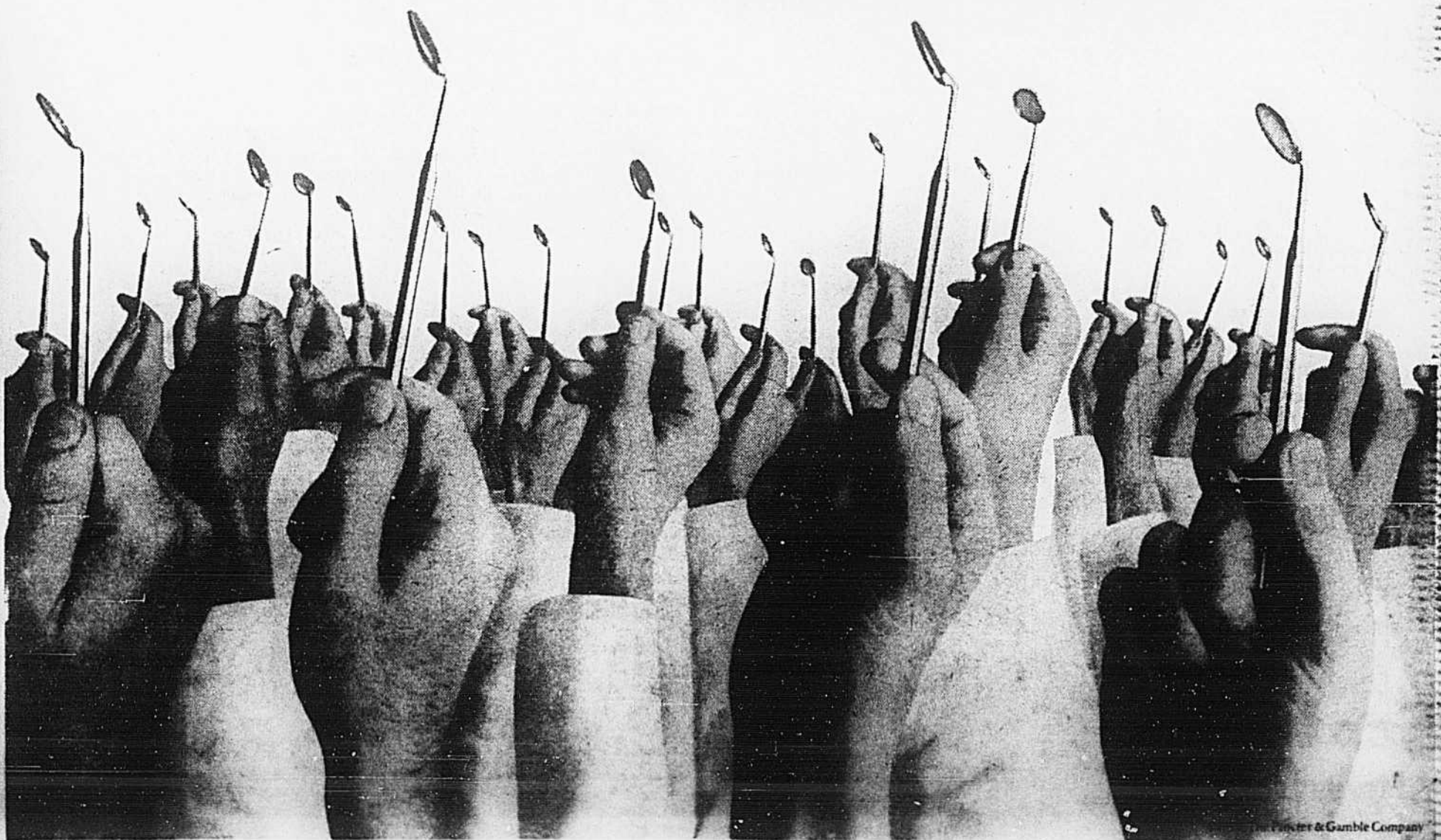
L'Association dentaire canadienne est l'organisme national des dentistes canadiens. Cet organisme a émis cette déclaration au sujet du dentifrice Crest:

"Crest s'est révélé un dentifrice préventif contre la carie dentaire et son emploi peut avoir une valeur importante lorsqu'on l'utilise dans le cadre d'un programme d'hygiène buccale exécuté avec application et de soins dentaires professionnels réguliers."

"Crest combat la carie"— nous continuons de l'affirmer, mais... plus besoin de nous croire que sur parole. L'Association dentaire canadienne l'affirme aussi!

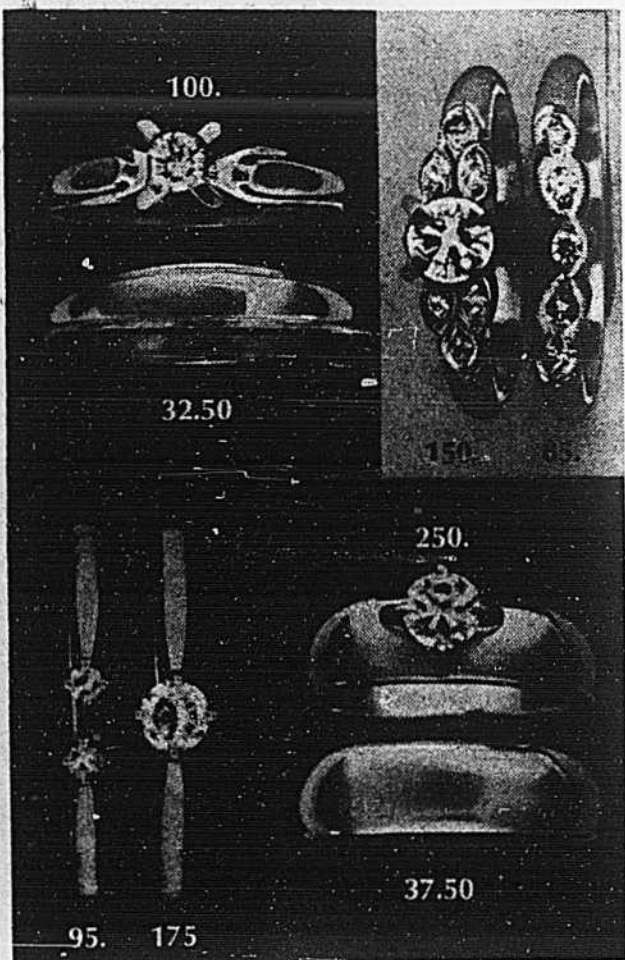


Combattre la carie est la raison d'être de Crest.



Bagues de fiançailles Birks

(\$100. à \$250.)



Birks offre une gamme brillante de montures de bagues, allant du brio le plus moderne à la discrétion la plus classique.

De plus, votre magnifique diamant Birks sera classé avec précision et expertise, vous assurant ainsi que vous obtenez un diamant d'une valeur correspondant exactement au prix que vous payez — si peu élevé soit-il.

Facilités de paiement

les **Diamants Birks**

Succès des cours de bilinguisme chez les recrues de la GRC

OTTAWA (PC) — Pour accroître le pourcentage de ses agents bilingues, la Gendarmerie canadienne — GRC — a organisé un cours spécial de bilinguisme pour les nouvelles recrues.

Ce corps policier, créé il y a 99 ans, compte 10 000 agents, dont près de 10 p. cent sont bilingues. Ce pourcentage est plus élevé parmi les officiers.

Depuis plusieurs années déjà, dit-on à la GRC, les agents de la division du Québec sont presque intégralement bilingues. Par ailleurs, on met de plus en plus l'accent sur le bilinguisme dans certaines régions des autres provinces, qui comportent une population francophone appréciable.

Si la proportion de francophones parmi les agents de la GRC demeure relativement faible, c'est sans doute parce que ce corps policier est plus actif dans les provinces anglophones de l'Ouest et dans les Maritimes, où elle fait parfois fonction de police provinciale, voire municipale, par contrat.

Tel cependant n'est pas le cas au Québec et en Ontario, ces deux provinces ayant chacune sa propre police provinciale.

Cependant, comme beaucoup de gens, les agents de la GRC ont dû, au fil des années, s'adapter aux conditions changeantes.

Créée en 1873 pour veiller au respect de l'ordre et de la loi dans les Prairies, — où les francophones étaient en nombre appréciable — on

pouvait lire sur les affiches de recrutement:

"Les candidats doivent être actifs, très bien portants et d'un caractère exemplaire. Ils doivent savoir bien monter à cheval, lire et écrire l'anglais ou le français."

A Regina, cette semaine, l'adjoint au commissaire de la GRC, M. J. R. Carrière, a déclaré que devant le succès obtenu par un cours pilote de bilinguisme, on avait décidé de poursuivre l'effort.

Trente-deux nouvelles recrues, dont la moitié étaient anglophones et l'autre moitié francophones ont suivi à Ottawa un cours de langues pendant deux mois et demi. Les francophones ont appris l'anglais, et les anglophones le français.

Emboitant le pas à la politique fédérale de bilinguisme

des années 60, la Gendarmerie a commencé par adopter des épaulettes bilingues portant la double inscription: GRC-RCMP.

Puis, pour éviter toute confusion et faciliter les choses, il fut décidé, l'an dernier, de remplacer ces sigles par l'expression bilingue: POLICE, ce qui a soulevé, au début de cette année, une tempête politique, qui a à la fois flatté et sidéré la gendarmerie.

Le commissaire de la GRC, M. W. L. Higgitt, s'est fait un devoir de répondre personnellement à toutes les lettres reçues à ce sujet, notamment des Prairies, et que l'on continuait de recevoir au rythme de 25 par jour à la fin du mois de mars.

Les mécontents ont reproché au gouvernement fédéral d'avoir imposé une décision de nature politique à la GRC. Ce que la Gendarmerie conteste.

COMMENT ÉVITER DES ENNUIS AVEC L'IMPÔT

Si vous vous trompez dans votre déclaration de revenu, vous serez le premier à en souffrir; plus de la moitié des erreurs se soldent par un excès d'imposition, et toutes n'apportent que tracas, gêne et soucis. Dans Sélection du Reader's Digest d'avril, vous trouverez des conseils pratiques pour éviter les six principales erreurs commises par les Canadiens l'an dernier. Vérifiez votre déclaration à l'aide de ces suggestions et vous courrez moins de risques d'être au nombre des 2.1 millions de contribuables aux prises avec la direction des Impôts et ses ordinateurs. Achetez le numéro d'avril de Sélection aujourd'hui même.

L'élection de Loubier a été démocratique — Demers

SHAWINIGAN (PC) — L'élection, qualifiée d'anti-démocratique, de M. Gabriel Loubier à la tête de l'Union nationale, et les accusations portées par le quotidien Le Devoir voulant que le chef de

l'UQ ait dilapidé les biens du Parti, ont été l'objet de commentaires de M. Philippe Demers, directeur général de l'Unité-Québec et député de St-Maurice.

Répondant aux arguments

du journal qui affirmait que le Congrès de leadership de l'UQ ait été irrégulier, M. Demers a invité l'auteur de l'article à venir consulter ses documents afin de lui prouver que le choix de M. Lou-

bier et la vente des biens de l'UQ avaient bien été approuvés par les délégués.

M. Demers soutient en effet que le chef de l'UQ n'a fait qu'affirmer son autorité en réalisant la promesse de vendre Montréal-Matin et les Clubs Renaissance de Québec et Montréal.

"Les deux premières transactions ont été conclues la semaine dernière, a-t-il dit, et la dernière le sera la semaine prochaine."

Le comportement du journaliste du Devoir démontre, selon le député de l'UQ, de l'insatisfaction des dirigeants du quotidien à la suite des attaques de M. Loubier contre la perception de fonds par les centrales syndicales.

Masse

Le député de St-Maurice a ensuite abordé le cas de M. Marcel Masse, qu'il tient pour responsable, ainsi que M. Mario Beaulieu, de l'échec politique de l'Union nationale en avril 1970:

"L'humiliante défaite provient en grande partie d'une déclaration de M. Masse la veille des élections et dans laquelle le député de Montcalm affirmait que, face à un gouvernement minoritaire, l'Union nationale épouserait le Parti québécois."

"M. Masse voulait tout diriger et faire à sa manière, dit M. Demers, il aura fallu

que M. Loubier lui dise, peu de jours avant le 27 novembre: "En ce jour-anniversaire, fais-moi un cadeau, et je t'en ferai un".

Selon M. Demers, cette allusion très claire invitait M. Masse à travailler dans les rangs du Parti ou à faire ses valises ce que fit d'ailleurs le député de Montcalm qui démissionnait après avoir consulté ses partisans à Montcalm et Joliette, où il est très populaire.

"Je le dis et répète, jamais notre parti n'a connu une aussi grande démocratie, quant aux choix des délégués du Congrès de leadership, a conclu M. Demers.

Le nouveau Manifeste du PQ est plus engagé que l'ancien

Le nouveau Manifeste — tant attendu — du Parti québécois sera présenté à la presse cet après-midi, à 16 h, au secrétariat national du parti, à Montréal, au cours d'une conférence de presse à laquelle assisteront M. René Lévesque et ses principaux collaborateurs.

Il s'agit d'un document d'environ 150 pages qui définit principalement la politique du PQ dans les domaines économique et social. C'est cette politique que la formation indépendantiste mettrait en application si elle accédait au pouvoir.

Selon des informations obtenues de bonne source, le nouveau Manifeste serait plus complet, plus précis et plus avancé que l'ancien.

On souligne que les événements d'octobre dernier (qui ont divisé le PQ) et la politisation croissante des syndicats, notamment, ont amené les dirigeants péquistes à donner à ce document une orientation plus engagée dans différents secteurs de l'activité économique et sociale.

Cependant, le document ne constitue qu'un ensemble de propositions, conçues au cours d'une série de réunions au sommet commencées en août dernier, que l'exécutif renverra pour examen et modifications éventuelles aux associations de comités, aux régions et, finalement, au congrès national prévu pour octobre prochain.

Les libéraux fédéraux auront choisi le 1er mai 34 candidats au Québec

OTTAWA (PC) — Le 1er mai, au moins 34 candidats libéraux fédéraux auront été choisis à travers le Québec en vue des prochaines élections générales prévues pour cette année.

Actuellement, des candidats dans 21 des 74 comtés fédéraux du Québec, soit deux de Shefford, Terrebonne, Laval, Richelieu, Hull, Dollard, Laurier, St-Denis, Notre-Dame-de-Grâce, Bourassa, Gamelin, Québec-Est, Trois-Rivières, Gatineau, Labelle, Laprairie, Pontiac, Roberval, Chicoutimi, Portneuf et Papineau.

Tous ces comtés, à l'exception de Shefford, Roberval et Portneuf, sont déjà représentés aux Communes par des députés libéraux et tous ces députés ont été choisis de nouveau, lors d'assemblées de mise en candidature, pour combattre aux côtés du premier ministre Trudeau, lors

de la prochaine élection nationale.

Les comtés de Shefford, Roberval et Portneuf sont actuellement représentés par des députés créditistes, soit MM. Gilbert Rondeau, C.-A. Gauthier et Roland Godin.

Actuellement, le parti libéral représente 56 comtés québécois aux Communes: le parti Crédit social que dirige M. Réal Caouette, 13; le parti conservateur de M. Robert Stanfield, quatre; et M. Roch LaSalle, un indépendant, est député de Joliette.

Les prochaines assemblées de mise en candidature du parti libéral auront lieu dans les comtés de Frontenac, Lac-St-Jean, Lapointe, Beauharnois - Salaberry, Sherbrooke, Gaspé, Bonaventure, Richmond, St-Jacques, Rimouski, Montmorency et St-Jean.

Richmond est le seul de ces comtés qui ne soit pas représenté actuellement par un député libéral. Il l'est par M. Lionel Beaudoin, un créditiste.

Un seul des députés de ces comtés, soit celui de Sherbrooke, Me Paul Gervais, a annoncé qu'il quittait la scène fédérale.

Un porte-parole du parti a déclaré, jeudi, dans une conversation téléphonique, que toutes ces assemblées de mise en candidature avaient été décidées par la commission politique avant que le premier ministre Trudeau ne déclare, la semaine dernière, qu'il n'y aurait pas d'élections générales en juin, et qu'il demande aux officiers et militants libéraux de ralentir leurs préparatifs électoraux.

Sharp à l'OEA

OTTAWA (PC) — M. Paul St-Pierre, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, dirigera la délégation canadienne à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains.

Cette assemblée, qui se tiendra du 11 au 20 avril à Washington sera la première à laquelle le Canada assistera depuis son accréditation, le 2 février 1972, en qualité d'observateur permanent auprès de l'OEA.

La mission permanente d'observation du Canada a ouvert ses portes à Washington le 15 mars et l'ambassadeur qui la dirigera sera nommé sous peu.

Rapatax
rapports
d'impôts
\$5. et plus.

Dans ces centres d'achats:
Place Bonaventure / Côte St. Luc
Dorval / Fairview / St. Martin
Plaza Côte-des-Neiges
Plaza Alexis Nihon
Place Ville-Marie
(entrée — Gare du CN)
Galerias d'Anjou / Place Versailles
Greenfield Park / Place LaSalle
3738, rue Masson
550 ouest, rue Sherbrooke

rapatax

FOURRURES BIEN ENTREPOSEES A PETITE DEPENSE CHEZ RENFREW

Il ne vous en coûtera pas plus pour que vos fourrures soient choyées par les soins insurpassables de Renfrew... à une température hivernale contrôlée scientifiquement.

Appelez notre livreur autorisé aujourd'hui... 842-5111.

Ou, si vous préférez nous les apporter, nous serons heureux de les recevoir à notre magasin principal ou à l'une de nos succursales. Nous vous recommandons le procédé spécial Renfrew annuel. Ce procédé rajeunit la pelletterie et nettoie la doublure.

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne... 842-5111

Rockland • Dorval • Place Ville Marie

Fairview • Anjou

Dapper Dan

Le plus grand magasin de "jeans" au monde.

St-Catherine & Bleury
6627 Plaza St-Hubert

Votre Magasin de Confiance

Bonimart

SUPER SAMEDI

Tout un Jour d'Epargnes Extra Grandes et de Super Valeurs



Super Valeur!
Chaise Légère pour le Jardin
Chaises de 5 x 7 sangles, avec dossiers hauts de 17", larges sièges de 18". Trois jolies couleurs avec accoudoirs assortis en plastique.



Lampes de Table 18"
Modèle Moderne
Style mod "champion". Choix de quatre couleurs.



Nouvelle Balayeuse à Tapis O' Cedar
C'est tout nouveau! Pour les petites retouches de nettoyage rapide. Garantie 5 ans.



Magnétophone à Cassettes Portatif

Élément Solid State avec réglage automatique de volume d'enregistrement. Sélecteur rotatif, prise pour écouteur/micro. Micro télécommandé, piles, garantie.

a. Cassettes Audiosonic

Paquet de 3 cassettes standard c-60. 3 heures d'enregistrement au total.

159

le pqt

B. Cassette-Nettoyeuse

Une façon économique de protéger votre magnétophone à cassette.

99¢



Maillots-T en Polyester pour Garçons
A rayures, avec faux col roulé contrastant. Tailles 4-6x, diverses couleurs.



Vestes aux Imprimés Indiens, pour Dames
Toile de coton de couleur naturelle, avec glissière devant, capuchon doublé. Tailles P.M.G.

Couvertures Esmend

notre rég. 3⁹⁹ **349** chacune

Non allergènes. 60% polyester, 40% rayonne. 72" x 84". Lavable à la machine. 5 couleurs.

Pantalons Tout-Aller

notre rég. 4⁹⁹ **399** la paire

Pour hommes. Notre propre marque Mohawk. Coton/polyester, style évasé ou régulier. Tailles 30-42 dans le groupe.

Jean en Denim pour Dames

notre rég. 5⁹⁹ **377** la paire

100% "Sanforized". Coton brossé. Boutonnés devant. Tailles 8-16, en bleu ou os.

Oreillers de Mousse

notre rég. 1⁹⁹ **144** chacun

Enveloppe en mousse une-pièce, bourrée de mousse déchiquetée. 18" x 26". Housse en coton blanc.

Bas-Culottes Diaphanes

notre rég. 2/1. **3/1.**

100% nylon extensible, pointes renforcées. Une taille pour 5' - 5'8", 95 - 160 lb. Beige, éponge, taupe, marine ou noir.

Culottes et Bikinis

Spécial **3/1.**

Tailles petites, moyennes et grandes, pour dames. Maille nylon acétate blanche ou de couleurs.

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi prochain. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

GREENFIELD PARK

840 Blvd. Taschereau

Greenfield Park, Que.

PLACE VIAU

7500 Rue Viau

Montréal, Que.

PLACE ST-JEAN

Boul. du Séminaire et Rue St-Jean

St-Jean, Que.

PLAZA CHATEAUGUAY

1517 Blvd. St-Jean Baptiste

Châteauguay, Que.

PLACE DESORMEAUX

Anglo Blvd. de l'Unité et Blvd. Desormeaux

Longueuil, Que.

CHARGEX - STATIONNEMENT GRATUIT - FACILITÉS DE PAIEMENT - MISE-DE-CÔTÉ - ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTÉES

Le procureur de Rose voulait examiner les notes du technicien en empreintes digitales

par Conrad BERNIER

Me Robert Lemieux, procureur de Jacques Rose, a longuement contre-interrogé, hier, le témoin Laval Perron, un technicien en empreintes digitales de la Sûreté du Québec. Ce contre-interrogatoire, le plus houleux depuis le début de ce procès, a soulevé plusieurs objections de la part de Me Marcel Beauchemin, procureur du ministère public.

Alors que Me Robert Lemieux demandait au témoin Perron de lui prêter son carnet de notes pour fins d'examen, Me Beauchemin, qui avait jusqu'ici gardé un calme remarquable et présenté sa preuve avec beaucoup de sobriété, a bondi pour protester contre l'initiative du procureur inculpé.

"Si Me Lemieux, a-t-il dit, veut regarder les notes du témoin, qu'il ait au moins la décence de lui poser d'abord des questions!" Me Lemieux a riposté qu'il n'avait pas du tout l'intention de brimer le témoin dans ses droits et surtout pas celle de détruire ses notes.

Les "apprentis-colonels"

Me Beauchemin a répliqué qu'il trouvait le procédé cavalier, inélégant, illégal. "Mon savant confrère, a-t-il ajouté, n'accepterait certainement pas qu'on fouille ainsi dans ses notes."

"Moi, mes notes, a lancé Me Lemieux, je suis obligé

de les brûler. Je ne peux même pas avoir des communications confidentielles avec mes clients. Mes droits sont constamment usurpés par votre patron et les apprentis-colonels du gouvernement!"

"Vous procédez illégalement, a rétorqué violemment Me Beauchemin. Vous procédez illégalement dans tous vos procès!"

"Jacques Rose n'est pas sorti dehors depuis le 15 janvier dernier, a dit Me Lemieux, et ça, c'est illégal. C'est votre patron qui fait ça!"

Le juge Eugene Marquis est intervenu calmement pour dire aux jurés d'oublier l'incident, "qui ne fait pas partie de la preuve".

Puis le président du tribunal a permis à Me Lemieux de regarder le carnet de notes du témoin "avec le témoin".

Le témoin Perron, en octobre 70, s'est rendu au 5630 Armstrong, où Pierre Laporte a été présumément séquestré contre son gré. Il y a prélevé des empreintes digitales de Paul Rose, Jacques Rose, Francis Simard et Bernard Lortie.

Toujours en octobre 70, Laval Perron a prélevé des empreintes palmaires de Jacques Rose sur le coffre de la Chevrolet bleue qui aurait été utilisée par les ravisseurs de Pierre Laporte. Au cours du même mois, il a aussi

prélevé des empreintes digitales au domicile de Lise Rose et à quelques autres endroits où des perquisitions policières ont eu lieu à la suite de l'enlèvement de Pierre Laporte.

Me Lemieux veut non seulement savoir quand et comment toutes ces empreintes ont été prélevées, mais il veut également savoir quand le témoin a écrit l'aide-mémoire qu'il utilise présentement devant la cour. "Dans d'autres causes, a-t-il dit, j'ai vu des policiers..." Mais le juge Marquis a aussitôt interdit à Me Lemieux de terminer sa phrase.

Le procureur de Jacques Rose est agacé: en octobre 70, le témoin Perron a prélevé beaucoup d'empreintes

digitales sur beaucoup d'objets récupérés à différents endroits. Il y a risque d'erreur. Le témoin a admis que ces objets-là avaient été photographiés, mais qu'ils ne l'avaient pas été à l'endroit même où ils ont été ramassés. Me Lemieux regrette que le fameux pot de moutarde, par exemple, n'ait pas été photographié sur la table ou dans l'armoire où il a été trouvé. Des empreintes de Jacques Rose ont été prélevées sur ce pot de moutarde.

Enfin, le même témoin a reconnu qu'il avait vérifié partout au 5630 Armstrong et qu'il n'avait trouvé aucune empreinte de Jacques Rose sur des objets non transportables, un mur, une porte, un bain, un plancher.

Deux felquistes s'avouent coupables de vol à main armée

Deux jeunes gens qui avaient été mis sur la liste des prisonniers felquistes susceptibles d'être échangés pour la vie de Pierre Laporte se sont eux-mêmes reconnus coupables d'un vol à main armée de \$3,291 devant le juge Claude Bisson hier après-midi.

Mais seulement après avoir lutté avec acharnement pendant trois journées complètes pour choisir un panel de jurés de leur choix.

En fait, ils en avaient déjà choisi dix sur douze lorsqu'un avocat, Me Pierre Cloutier, demanda une suspension momentanée de l'audience pour s'entretenir avec eux.

Et quelques minutes plus tard, Michel Lafleur et Pierre Boucher déclaraient que ce procureur était effectivement autorisé à enregistrer pour eux un aveu.

Le juge Bisson a alors ajourné le prononcé de sa sentence à aujourd'hui.

Un troisième détenu dans cette affaire, Gérard Pelletier, qui avait incidemment été appréhendé avec une extérioriste de M. Robert Bourassa lors de la crise d'octobre, attend pour sa part le prononcé de sa sentence devant le juge Ignace-J. Deslauriers, devant qui il a lui-même reconnu sa culpabilité.

les TRIBUNAUX

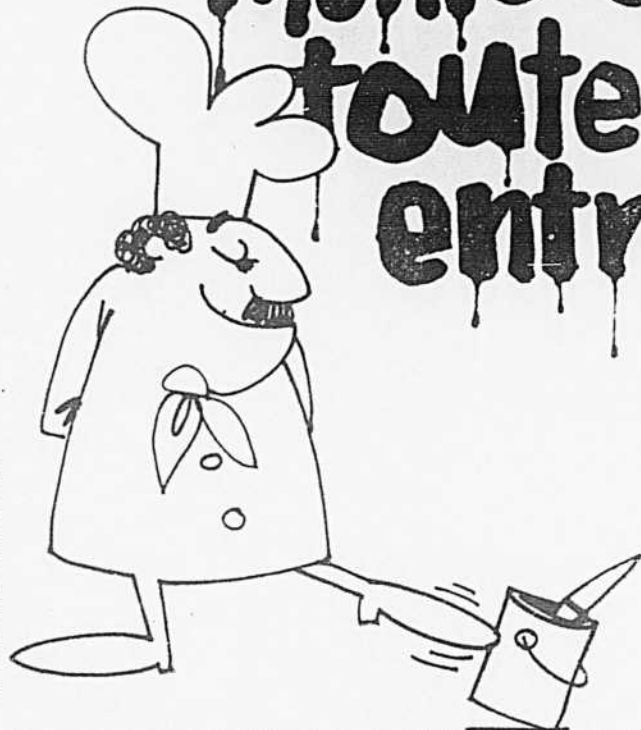
la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8 h.a.m. à 5 h.p.m.
le samedi: 8 h.a.m. à 5 h.p.m.

Monte Carlo — toute une entrecôte



Une spécialité
de la Popina,
restaurant Méditerranéen
sur la plaza de la
Place Ville Marie.
Réservations:
861-3511

Stationnement seulement \$1.00 au "Canadawide Parking" de la P.V.M., dès 18h.30. Faites valider votre billet au restaurant.

ERRATUM

Par suite d'une erreur dans
notre publicité

de MERCREDI, le 5 AVRIL 1972,

la MAUVAISE ILLUSTRATION DU TRICYCLE

à \$14.97

A ÉTÉ EMPLOYÉE.

Nous regrettons tous inconvénients
résultant de cette erreur.

UNITED STORES OF CANADA

Avec Moore... plus de couleur!

Si vous aimez donner
libre cours à votre imagination,
recherchez cette
enseigne... celle du détaillant
Benjamin Moore.
Voyez ses couleurs "Les Plus
Modèles": Lilas libertain, Coral
Flirt, pour n'en mentionner
que quelques-unes. Nous
avons même l'œil d'artilleur
pour votre salle de jeux.



Voyez votre détaillant
de peintures Benjamin Moore.
Vous y gagnerez!

ÉMISSION SPÉCIALE

UNITÉ QUÉBEC



M. Gabriel LOUBIER, chef de
l'UNITÉ QUÉBEC, renseigne le public sur
les activités, la politique, les projets
et les objectifs de son parti.

CE DIMANCHE, 1h. 30 à 1h. 45 p.m.

9 AVRIL

À L'ANTENNE
DU NUMÉRO UN
DE L'INFORMATION

10
CFTM-TV

ET DU RÉSEAU V.A.

La Ford Torino Une nouvelle ligne hors pair.



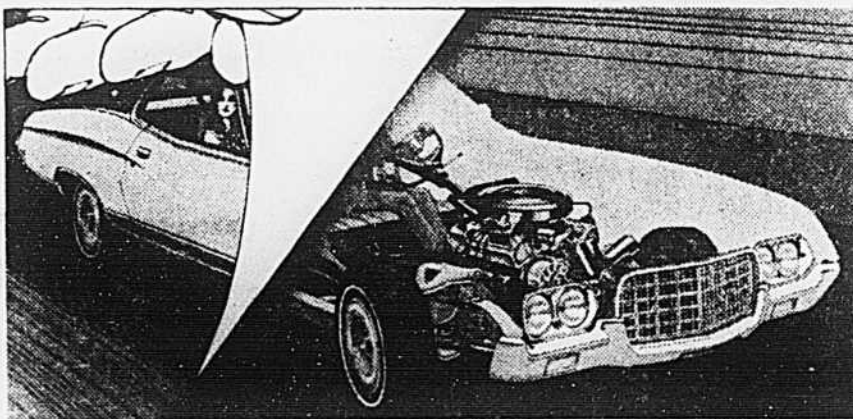
De nouvelles performances hors pair.

La nouvelle Torino est une belle voiture. La photo ci-dessus en est la preuve. Mais il y a de nombreuses autres raisons qui, nous pensons, font de la Torino une voiture hors pair.

La Torino a une voie plus large que l'Oldsmobile Cutlass, la Buick Skylark, et la Chevy Chevelle. La voie plus large de la Torino est conçue pour vous assurer une meilleure stabilité.

Cette année la Torino a un châssis et une carrosserie robuste d'une nouvelle conception. La nouvelle carrosserie est montée sur un cadre en "S" qui absorbe de l'énergie avec 5 longerons pour plus de solidité. Les bruits et vibrations sont fortement coupés grâce aux nouveaux cadres. En fait, le cadre périmétrique et la carrosserie ont été conçus comme un tout solide par des ordinateurs... d'où un silence de marche hors pair.

Il y a aussi une toute nouvelle



suspension avant et une toute nouvelle suspension arrière pour réduire le dérapage et adoucir les bosses des mauvaises routes. La Torino a ainsi une tenue de route et une stabilité impeccables.

De plus, les freins mécaniques à

disque à l'avant sont standard sur la Torino (servo-freins à disque à l'avant sur la wagonnette Gran Torino Squire). Des freins à disque pour des arrêts plus sûrs et plus stables.

La Torino vous offre aussi deux

empattements: 114 pouces sur les modèles 2 portes et 118 pouces sur les 4 portes. Il y a donc une Torino qui correspond à vos besoins soit la sportive Torino ou la voiture plus grande pour toute une famille. (soulignons que la revue "Motor Trend" a décerné à notre Gran Torino 4 portes, le prix de sédan de l'année.)

La Torino combine à la fois la beauté, le choix de modèles et un excellent rapport qualité/prix. Un tas de gens semblent avoir déjà apprécié cette heureuse combinaison puisque la Torino se vend plus, que l'Oldsmobile Cutlass, la Buick Skylark et la Chevy Chevelle, et de façon appréciable.

Mais il n'y a vraiment qu'une manière pour vous pour savoir exactement ce que la Torino peut vous offrir. Faites donc une balade d'essai dans une Torino. Chez le concessionnaire Ford.

*Renseignements: R. L. Polk & Co. Ltd.

FORD TORINO



EATON

JOURS "TROUVAILLES" MODE

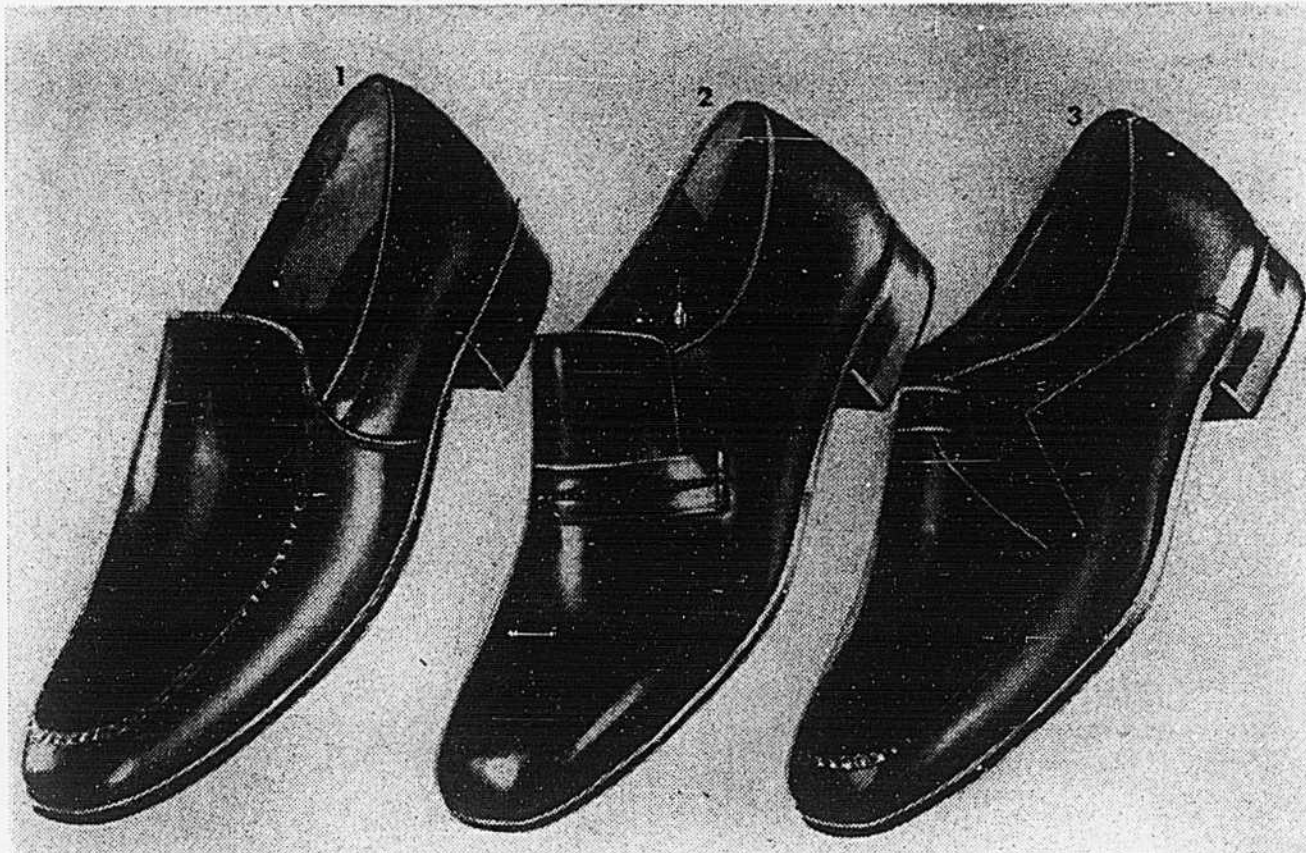
Dernier jour samedi

Chaussez-vous maintenant de souliers Birkdale Eaton en cuir de belle qualité

Prix courant 28.00
Spécial

1999
la paire

Toute une variété de modèles très en vogue de marque Birkdale Eaton Deluxe. En veau souple, semelle en cuir et talon en caoutchouc pour un grand confort en plus de l'élégance du style. Fabrication à assemblage scellé durable. Pointures 7 à 12D dans le lot.



1. Sans lacage à piqures effet mocassin sur l'empeigne montante. En noir ou brun.

2. Sans lacage à empeigne unie parcourue d'une bride. En noir ou havane brûlé.

3. Oxford genre Blucher à lacage 2 ceillots avec empeigne mocassin piquée en noir ou brun.

EATON centre-ville
(deuxième étage), Anjou,
Pointe-Claire. Rayon 237

Robes de printemps en crêpe Polyester à prix très réduit

Prix courant 16.88

Spécial

777
ch.

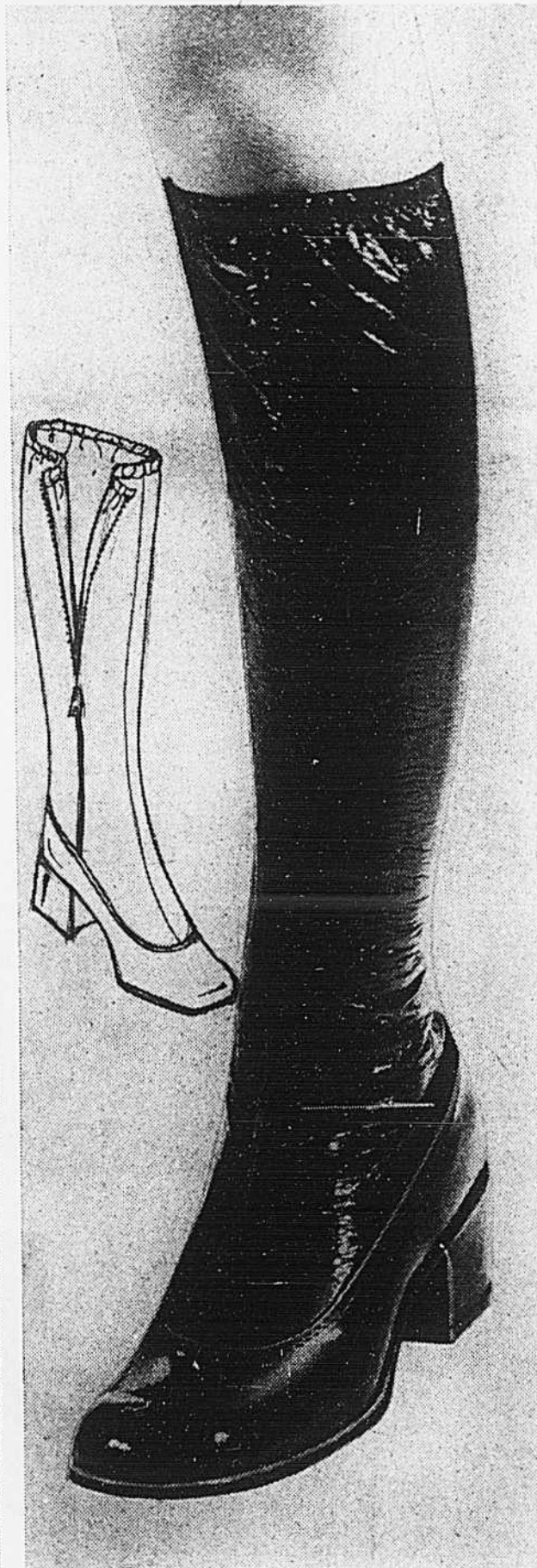
Des motifs gais et printaniers imprimés par écran sur crêpe Polyester lavable et infroissable pour vous laisser vivre à l'aise et sans souci. Ne manquez pas cette trouvaille séduisante pour le printemps!

1. Modèle à manches courtes avec panneau de la jupe à l'avant avec godets donnant un effet évasé. Encolure ouverte devant et montante dans le dos. Enfilade de boutons en détail, glissière au dos. Imprimé à prédominance de beige, bleu poudre ou lilas. Tailles 14 1/2 à 22 1/2.

2. Modèle à manches longues et taille basse s'évasant gracieusement. Glissière au dos, élastique aux poignets, enfilade de boutons en détail. Encolure ouverte en V devant et montante dans le dos. Imprimé à prédominance de vert, aqua, saumon ou ton or. Tailles 12 à 20.

Achats au magasin seulement

EATON centre-ville
(quatrième étage), Anjou,
Pointe-Claire. Rayon 345



La botte en vinyle extensible froissée convient au printemps

Spécial

799
la paire

C'est maintenant le moment d'acheter vos bottes pour le temps incertain du printemps. Tige en vinyle extensible froissée avec entrée élastique et glissière intérieure pleine longueur. Pied lisse et talon recouvert de 2". Semelle en caoutchouc. Noir ou blanc. Hauteur 16", 6 à 10 et demi-pointures, largeur moyenne. Profitez maintenant du prix spécial!

EATON centre-ville
(deuxième étage), Anjou,
Pointe-Claire. Rayon 238

Eaton, en coopération avec The International Wine & Food Society, vous

présente le FESTIVAL PRINTANIER DU VIN!

Lundi et mardi, les 8 et 9 mai chez Eaton centre-ville, à la salle à manger du neuvième.

ORDRE DU JOUR

★ Dégustation de vins — 18 h. 30 à 20 h. 30

★ Buffet — 20 h. à 21 h.

Billets pour le Festival

• Vendus chez Eaton aux guichets du niveau du métro et du rez-de-chaussée et au bureau de poste du quatrième étage.

• Les billets sont vendus 10.00 ch. (non remboursables).

Eaton est au bout du fil

842-9211

Destination

EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30, 842-9211